

# Défis Intra-État du projet État-nation en Afrique

## Rapport de l'Institut sur la Gouvernance du CODESRIA - 2002

### Introduction et méthodologie de la recherche

L'Institut de Gouvernance tenu en août 2002 à Dakar a regroupé 13 lauréats issus de 6 pays africains. Y ont également pris part cinq personnes-ressources et deux enseignants invités, pour réfléchir sur le thème de l'année, à savoir : « Défis Intra-État du Projet État-nation en Afrique ». Du 5 au 30 août, tout cet aréopage, auquel se sont ajoutés trois invités issus de diverses organisations politiques et de la société civile du Sénégal et des membres du Secrétariat du CODESRIA ont débattu de divers problèmes auxquels font face les pays africains dans les projets d'édification d'État-nation. Cet institut a bénéficié de l'importante contribution du professeur Amadou Aly Dieng qui a participé à toutes les assises précédentes de l'Institut. Il convient également de relever pour le souligner, que l'Institut célébrait son dixième anniversaire à cette occasion.

**Abdul Raufu Mustapha,**  
Queen Elizabeth House &  
St Antony's College,  
University of Oxford,  
United Kingdom

D'entrée de jeu, nous avons proposé que les questions de méthodologie et de théorie, ainsi que les concepts soient clarifiés, compte tenu de leur importance dans l'analyse des problèmes endogènes auxquels font face les pays africains. Nous devons prendre en compte un grand nombre de facteurs – historiques, géographiques, politiques, économiques et sociologiques – qui ont tous contribué à l'émergence des divers obstacles précis que doit surmonter chaque État. L'objectif visé par l'Institut était de contribuer à la mise en place de cadres analytiques dynamiques qui intègrent tous ces éléments et qui permettent de clarifier certains cas spécifiques, tout en oeuvrant à une meilleure perception du cas africain en général. À cet effet, nous avons proposé deux approches analytiques générales qui peuvent être considérées comme points de départ de nos actions individuelles : une approche systémique et une approche qui tient essentiellement compte des acteurs.

L'approche systémique empruntée à Baker (2000 : 8) met l'accent sur l'ensemble des processus politiques d'édification d'un État-nation, perçu comme un système fonctionnel composé d'éléments interconnectés. Au cœur de ce système, se trouve l'autorité politique controversée, source de désaccords et de luttes internes. Les effets de cet État sous-optimal affectent la vie sociale et politique sur plusieurs plans : économique, culturel, constitutionnel, territorial et institutionnel, ce qui entraîne des réactions de nature et d'importance variées au sein des différentes couches de la société. La réaction de certains groupes sociaux face à l'État sous-optimal consiste souvent à s'y engager, créant ainsi une véritable ceinture autour du centre du système, tandis que d'autres se désengagent de ces politiques, illustrant ainsi les forces économiques, culturelles, territoriales et autres qui cherchent à échapper autant que possible à la tutelle de l'État ainsi que celle de ses institutions et procédures constitutives.

Dans le cadre de cette perspective systémique, l'attitude face au projet d'État-nation peut consister soit à y adhérer pour susciter des changements, soit de s'en écarter pour éviter son in-

fluence et son impact, réduisant ainsi son pouvoir. Il peut arriver que les mêmes politiques entraînent l'adhésion, le refus ou l'indifférence dans différentes catégories d'un même groupe social. Ces attitudes peuvent créer aux États plusieurs problèmes internes, d'où le devoir intellectuel de rechercher pourquoi certains secteurs sociaux adoptent certaines stratégies à des moments précis. La principale caractéristique de cette approche est que les dysfonctionnements de l'État-nation africain sont analysés dans une perspective systémique et historique plus large, qui va bien au-delà de la problématique elle-même. Il importe également d'étudier le problème d'État-nation sous optimale qui se trouve au centre d'un système et qui constitue la racine des divergences politiques. Quels sont les facteurs historiques et sociaux à l'origine de ses disfonctionnements ? Cette approche sous-entend la nécessité d'analyser de manière globale les nombreux défis auxquels doivent faire face les projets d'État-nation en Afrique.

La deuxième approche analytique globale est celle qui prend en compte les acteurs et qu'on pourrait à raison attribuer à Hirschman (1970) qui a développé des idées révolutionnaires à partir d'une analyse de disfonctionnement du système des transports ferroviaires au Nigeria. Tout comme l'approche systémique, celle-ci prend également pour base un système étatique défaillant. Cependant, l'accent analytique ne porte pas sur l'État en tant que système ou processus, mais plutôt sur les réactions des acteurs des sous-systèmes face aux disfonctionnements de l'État. L'accent est donc mis sur les acteurs du système, et non sur le système lui-même.

Ces deux approches analytiques ne sont ni inconciliables, ni exemptes d'ajouts. Elles impliquent cependant la nécessité pour les participants à l'Institut de se garder d'adopter une approche excessivement empirique qui ne consiste qu'à énumérer et à cataloguer les nombreux problèmes qui entravent l'instauration du système d'État-nation en Afrique.

### Étude du système d'État-africain : le contexte général

Les exposés qui ont suivi visaient essentiellement à définir les cadres généraux au sein desquels les études sur le système africain d'État-nation peuvent être menées de manière plus efficiente. Dans l'exposé sur l'histoire du système d'État-nation en Afrique, nous avons voulu mettre en relief le contexte historique, géographique et culturel de la formation des États africains. Il est particulièrement important que l'expérience de l'Afrique en matière de formation des États joue un rôle déterminant dans notre élaboration des théories sur l'impasse politique dans laquelle l'Afrique se retrouve actuellement. Le plus souvent, les modèles eurocentriques sont implicitement ou explicitement déployés sans qu'aucun effort ne soit fait pour établir et évaluer la pertinence d'une expérience spécifique à l'Afrique sur la question. D'autre part, le professeur Abdullahi Smith de regrettable mémoire a fortement milité pour la prise en compte de l'histoire de l'Afrique en matière de la formation des États dans ses efforts d'édification d'État-nation (1987 : 59).

### **Idéal, nationalisme et action**

Cependant, l'on a également insisté sur le fait que, tout comme les dynamiques structurelles sont importantes pour comprendre les problèmes à long terme de l'édification de l'État-nation africain, nous devons nous garder de nous rabaisser à des modes de pensée déterministes. En réalité, l'État africain, dans ses manifestations coloniales et post-coloniales, est aussi le fruit de l'imagination et des actions humaines. Notre exposé sur l'idéal de l'État africain visait à confirmer ce point de vue. Au début de la période coloniale, l'impulsion visionnaire qui a modelé l'État africain pouvait être perçue à travers le zèle missionnaire visant à démolir les univers spirituels africains existants et à les remplacer par un univers judéo-chrétien. L'adhésion ou la résistance à cette vision missionnaire a souvent eu des répercussions politiques à long terme (cf. Ranger, 1985 ; Whitaker, 1970). De la même manière, la dimension positiviste de la mission de l'administrateur colonial dans l'Afrique profonde – l'« homme du terrain » proverbial, — ses penchants aristocratiques et son idée de pouvoir incontestable, sa foi inébranlable en l'empire et en sa « mission civilisatrice » constitue le répertoire volontariste des pratiques administratives qui continuent à être ressenties dans plusieurs régions d'Afrique post-coloniale. Certaines pratiques politiques et administratives de l'Afrique post-coloniale peuvent-elles être attribuées à l'état d'esprit positiviste, scientifco-bureaucratique du monde colonial dont l'ambition est de réorganiser, de remodeler, de reconstituer, de classier et de recenser les communautés africaines ? Quelle est la pertinence de cet héritage « gouvernementaliste » colonial dans les déformations de l'Etat post-colonial ?

Les Afriques coloniale et post-coloniale ont été marquées par de puissants éléments de la pensée volontariste et idéaliste. L'on est loin d'oublier le conseil suivant prodigué par Kwame Nkrumah : « cherchez d'abord le royaume politique et tout le reste vous sera donné en plus ». Dans le même ordre d'idée, Patrice Lumumba aurait déclaré ce qui suit : « Je suis une idée ». L'idéal ou les idéaux qu'implique le nationalisme africain sont plus importants que le nationalisme africain. Ce nationalisme a eu un effet marquant dans l'évolution des Etats africains, dans la mesure où, comme le soutient Breuilly (1993), le nationalisme est une forme de politique dont la cible est l'Etat. Ensuite, le nationalisme africain a eu et continue à avoir un effet sur la conscience collective africaine. Le nationalisme africain est à la fois un ensemble d'idéologies et de pratiques ; il a également conduit à la cristallisation des pratiques et idées qui continuent à influencer la nature de l'Etat africain.

### **L'état africain et le monde des idées**

Cependant, l'image de l'Etat africain ne se limite pas qu'à des productions idéalistes et programmées d'acteurs coloniaux et des nationalistes africains. L'Etat africain a également été la cible de représentations académiques et stratégiques en particulier dès le début de la crise économique des années 80. Grâce au FMI, à la Banque mondiale et à une multitude d'organismes bilatéraux, les ouvrages académiques relatives à l'Etat africain, généralement œuvre des occidentaux, ont imposé leur hégémonie sur les activités de l'Etat africain contemporain. En présentant l'Etat africain en tant que concept, nous avons examiné la gamme de principes académiques ayant influencé la perception et le fonctionnement de l'Etat africain au cours des dernières années. Les théories de la modernisation, de la dépendance et la toute récente théorie néo-libérale de domination ont toutes marqué la politique et les pratiques de l'Etat africain.

### **Genre, état africain et contexte général**

Le Professeur Tukumbi Lumumba-Kasongo de l'Université Cornell a ouvert son intervention par une analyse de la problématique de l'Etat africain, ses missions et ses fonctions dans les relations internationales et l'économie mondiale. Cet exposé portait sur la manière dont on peut re-conceptualiser historiquement et philosophiquement les origines, les structures et les fonctions de l'Etat africain et ses rapports aux autres phénomènes de l'économie mondiale. Cette problématique suppose l'identification, la classification et la définition des principaux problèmes liés ou associés à la nature de l'Etat africain. S'agit-il d'une caractéristique majeure des peuples africains ?

Il existe des problèmes méthodologiques, des questions conceptuelles et des considérations fonctionnelles y relatives et qui méritent d'être évoquées et débattues si l'on devait définir le type d'état qui convient à l'Afrique. L'exposé, qui s'est focalisé sur des perspectives analytiques d'ordre général, une réflexion sur la question coloniale et les éléments paradigmatiques de l'Etat post-colonial, a soutenu que l'Etat moderne est un phénomène dynamique. C'est un organe susceptible de croître. Mais la manière dont l'Etat africain fut créé pourrait expliquer en partie pourquoi il fonctionne ainsi. Il n'y avait pas de mécanisme de négociation entre les groupes/agents politiques africains et les participants à la conférence de Berlin de 1884/85 en ce qui concernait la délimitation des Etats. L'Etat africain était investi de trois missions essentielles : (1) désorganiser l'économie politique africaine, les systèmes sociales et leurs valeurs (2) Créer une agence du capitalisme international ; (3) Créer un organisme policier interne pour le compte des institutions européennes et les élites politiques. Cet exposé en a conclu que sous sa forme actuelle, il est impossible pour l'Etat africain de formuler des stratégies et politiques progressistes nécessaires pour le développement du continent.

L'orateur a poursuivi par un examen de certaines questions de méthodologie en matière d'étude de l'Etat africain en posant la question suivante : Quel type de recherche en Sciences sociales pour l'Afrique ? Par ces temps de domination jamais égalée du fait de la mondialisation libérale, tant au niveau de l'économie du marché que du processus électoral démocratique, existe-il un besoin théorique, idéologique et politique de parler de recherche en sciences sociales en Afrique ? Que signifie recherche en sciences sociales en Afrique ? L'Afrique peut/doit-elle créer ses propres outils de recherche qui cadrent avec la dynamique de son milieu ? Lumumba Kasongo a souligné le fait que la méthodologie de recherche soit l'une des activités essentielles de l'institut.

Dans son troisième exposé, Lumumba Kasongo a abordé la composante genre de la recherche de l'Etat africain. Quelle importance y a-t-il à intégrer cette composante dans une recherche de cette nature ? Le genre joue-t-il un rôle très important en matière de recherche en sciences sociales en Afrique ? Comment et pourquoi ? Pour lui, l'idée selon laquelle le genre dans la recherche en Sciences sociales est une question qui ne concerne que les femmes est fautive. Le genre, en tant que concept de la science sociale, est un concept dynamique. Au cours de l'exposé, le genre a été défini dans des perspectives relationnelles. Il s'agit des rapports entre hommes et femmes, entre garçons et filles et la manière dont ces rapports se manifestent dans l'octroi et la répartition du pouvoir et des autres ressources. Il a affirmé que ces rapports ne sont pas statiques. Ils se modifient constamment pour refléter les dynamiques qui s'expriment au

sein de la société et les nouvelles exigences sociales. Ils changent également de manière régulière pour s'adapter aux besoins concrets des différentes classes sociales, des institutions et autres exigences sociales.

Il est arrivé à la conclusion selon laquelle les questions de genre dans la recherche en sciences sociales doivent prendre en compte les spécificités et les particularités des rapports entre hommes et femmes pris dans leur cadre ethnique et au regard du contexte politique. Il doit également être tenu compte de l'histoire, des valeurs sociales ainsi que des visions du monde.

La division du travail actuelle où la femme est confinée à quelques rôles spécifiques doit faire l'objet d'un examen rigoureux, dans la mesure où elle obéit plus aux canons du capitalisme mondial qu'aux exigences de la démocratie et du développement. L'exposant a relevé que cette situation ne reflète pas nécessairement les cultures africaines. Enfin, l'égalité entre les sexes doit s'appuyer sur le respect des droits de l'homme et du citoyen et les exigences du développement. L'action conjointe de l'homme et de la femme pour combattre les dysfonctionnements et le sexisme de l'État africain peuvent nous permettre d'instaurer un climat de dialogue basé sur le principe de complémentarité. Pour résoudre le problème de genre en Afrique, il est nécessaire de démocratiser l'ethnicité et l'État, et d'inscrire l'égalité des sexes comme impératif de développement.

Dans son exposé sur l'ethno-nationalisme et les contradictions du capitalisme mondial, Lumumba Kasongo déclare que l'ethno-nationalisme traite des rapports dynamiques entre l'ethnicité et le nationalisme ainsi que des implications politiques et économiques. En tant que nationalisme, l'ethnicité est un phénomène social restitué. Il n'est pas figé. Il doit donc être perçu dans des perspectives relationnelles et historiques. Grâce aux paradigmes d'analyses basés sur le structuralisme et les systèmes historiques, il a voulu définir l'ethno-nationalisme, en identifier ses caractéristiques dominantes et ses manifestations socio-économiques. Il a également tenté de voir l'interaction entre l'ethno-nationalisme et les forces du capitalisme international. De quelle manière les contradictions du capitalisme international et de l'ethno-nationalisme ont-elle affecté l'État africain ?

Dans un exposé portant sur l'ethnicité, le nationalisme et le régionalisme Lumumba-Kasongo s'est appesanti sur les impacts de ce phénomène, sur les procédés et/ou mécanisme de la formation des États africains. L'ethnicité, le nationalisme et le régionalisme ont été définis par diverses écoles, notamment sous les angles de la modernisation, de la domination et du tiers-monde. Qu'est-ce qui explique le regain de vitalité de l'ethnicité en Afrique ? Est-elle toujours un phénomène irrationnel ? Quelles actions doivent-elles être menées ? Quelles en sont les finalités et les fonctions ? Tels sont les divers aspects qui ont été abordés.

Le nationalisme a été défini sous la double perspective historique et philosophique. L'on a également examiné les diverses possibilités d'analyse basées sur l'œuvre de John Breuilly—approches nationaliste, communicationnelle, marxiste, psychologique et fonctionnelle. L'exposé a également insisté sur la typologie de divers nationalismes—réformiste, séparatiste, accommodatisme et ceux fortement associés aux traditions afro-marxistes—nés en Afrique il y a environ une quarantaine d'années. L'objectif majeur était d'évaluer l'impact du nationalisme dans la formation des États. Le régionalisme a été défini des points de vue géophysique, idéologique et politique. Ici encore, il s'agissait d'examiner les implications politiques et stratégi-

ques du régionalisme dans le cadre de la formation des États. Divers sujets touchant aux revendications et besoins des groupes et des individus fondés sur les impératifs de morphologie et des spécificités culturels ont été abordés et examinés.

### **Nigeria : La longue durée et le poids de l'histoire**

Au terme de ces exposés d'ordre général, l'on est passé aux études spécifiques par pays, en commençant par l'État du Nigeria. Dans notre introduction sur les défis internes que doit relever le Nigeria, nous avons indiqué que le Nigeria demeure l'un des pays les plus instables du continent. Son histoire coloniale est marquée par : (1) Une guerre civile de trente mois entre 1967 et 1970 au cours de laquelle un million de personnes furent tuées ; (2) La difficulté d'instaurer la stabilité politique, avec pour conséquence l'intrusion répétée de militaires dans la vie politique nationale qui a entraîné à son tour la militarisation de la vie politique civile et la politisation de l'armée ; (3) D'incessantes mobilisations et confrontations sectaristes à divers niveaux de la société—groupe ethnique contre groupe ethnique, religion contre religion, communauté contre communauté et région contre région. En dépit de sa grande richesse en ressources matérielles et humaines, le Nigeria ne parvient pas à jouer son rôle d'État-nation précisément à cause de ses nombreux problèmes internes qu'il doit gérer. En effet, le mérite du Nigeria est celui d'avoir réussi à franchir ces nombreuses embûches à répétition tout en maintenant un système étatique plus ou moins cohérent dans le contexte africain.

Mon exposé visait à définir le contexte historique et politique de ces défis internes du Nigeria, tandis que les deux autres, notamment ceux du Docteur Cyril Obi et Kate Meagher ont planché sur deux cas spécifiques de problèmes internes que connaît le Nigeria. Nous avons quant à nous insisté sur cinq points : (1) La manière par laquelle les clivages sociaux se sont introduits à l'intérieur même du Nigeria de l'époque coloniale ; (2) Les inégalités inhérentes à l'État du Nigeria, en particulier les disparités criardes entre le Nord et le Sud du pays ; (3) Les tendances hégémoniques conflictuelles qui ont caractérisé la vie politique nigériane ; et enfin, (4) La pauvreté généralisée comme cadre favorable à la mobilisation intra-État.

S'agissant des clivages, nous avons souligné que le long processus politico-historique de régionalisme, d'immobilisme et de localisme ont donné lieu à un schéma concentrique de 7 clivages ethniques et politiques au Nigeria. Sur les inégalités, nous avons démontré que certains étaient la conséquence d'une inégale disponibilité de moyens économiques, tandis que d'autres résultaient d'une politique coloniale officielle. Si la géographie peut aider à expliquer le développement économique et infrastructurel très avancé de la partie méridionale du pays comparé au Nord, le retard de cette partie du Nigeria en matière d'éducation reflète clairement la politique officielle délibérée en la matière et les attitudes locales. Les effets cumulés et combinés de ces inégalités, qui, correspondent aux clivages cités plus haut, ont déstabilisé la société nigériane jusqu'à ce jour.

Ces clivages et inégalités ont servi de terreau aux politiques de mobilisation sectaires du Nigeria. Et depuis la chute de la première république en 1966, beaucoup d'efforts ont été menés pour essayer de contenir les forces centrifuges très actives dans la vie politique du Nigeria. La création des États, le système de quotas dans la répartition des ressources, le reflet du (caractère fédéral) dans les nominations, la construction d'une nouvelle capitale à Abuja, au centre même du pays pour signifier l'unité et la centralisation effective du pouvoir politique et fis-

cal auraient maintenu le pays unifié sans se pencher sur les tendances sectaires qui continuent à le secouer. Par voie de conséquence, les problèmes internes du Nigeria subsistent.

### **Nigeria : Jeunesse, environnement et Milices ethniques**

Le Docteur Cyril Obi de l'Institut nigérian des affaires internationales de Lagos a axé ses interventions sur les défis du Nigeria issus des conflits sur la gestion des ressources naturelles dans le Delta du Niger. Dans ces exposés, il a énuméré les facteurs déterminants que sont les ressources, la protection de l'environnement, la jeunesse et les conflits politiques. Le mélange explosif de tels facteurs dans le contexte d'un État militaire répressif sous-tend les nombreux défis que doit relever le Nigeria dans le Delta du Niger. Dans le premier exposé, Obi a situé le contexte des luttes pour la gestion des ressources naturelles dans le Delta du Niger, en se fondant sur la situation de dépendance qui caractérise l'intégration de cette région dans le capitalisme mondial et dans l'État-nation nigérian. La marginalisation de cette région a par conséquent contribué à la résurgence des revendications des groupes ethniques minoritaires en vue de l'accession à l'autodétermination, à l'autonomie locale et à la restructuration de l'État-nation.

Dans son deuxième exposé, Obi a procédé à une analyse du lien entre les conflits des générations et la lutte pour la gestion des ressources dans le Delta du Niger, en particulier au regard de la violence au sein de la jeunesse. Il a affirmé que les conflits qui surviennent dans le Delta du Niger ne sont pas qu'un simple univers manichéen avec les minorités ethniques d'une part et l'État du Nigeria d'autre part. Ces conflits qualifiés de complexes dans la mesure où des groupes ethniques et même de différentes générations d'un même groupe et les factions au sein des dites générations ont des points de vue contradictoires. Cette situation reflète d'une idée générale l'influence des intérêts de groupe et personnels, au sein des groupes schématiquement désignés ici comme minorité ethnique du Delta du Niger. Ces réactions contradictoires dans le Delta du Niger illustrent également la conséquence des tensions entre un projet d'État homogène et le droit des minorités à affirmer leur contrôle du pétrole.

Le troisième exposé du Docteur Obi était centré sur le Mouvement pour la survie des peuples Ogoni (MOSOP) et le Congrès des jeunes Ijaw (IYC), pris comme des études de cas des défis spécifiques que l'État nigérian doit relever dans le Delta du Niger. Il a mis en relief le rôle de la jeunesse de ces deux mouvements et leur combat, et a tiré la conclusion que l'activisme des jeunes est moins une guerre entre générations qu'une critique par l'actuelle génération, des rapports de force au sein des communautés de la région et entre ces dernières et l'État du Nigeria. La mobilisation des jeunes est par conséquent une réaction d'opposition à la politique de compromis qui caractérisera jadis l'attitude des élites du Delta du Niger vis-à-vis de l'État qu'elles ont remplacée par une politique de confrontation tout en renforçant la mobilisation ethnique qui à son tour entraîna indirectement la montée des tensions intra-ethniques dans le Delta du Niger. La mobilisation des jeunes a également marqué la transition entre le recours aux voies constitutionnelles prôné par les chefs et les notables, et l'agitation extra-constitutionnelle. L'on est passé du discours des droits politiques universels qui prévalaient à l'ère de la décolonisation, aux idiomes locaux et à la renaissance culturelle. Ainsi des cultes et rites longtemps abandonnés ont été ressuscités et restaurés comme véhi-

cule de la mobilisation politique. Néanmoins, le pouvoir et les ressources, et non l'exclusivité culturelle, étaient le moteur de cette mobilisation. Les expressions locales ont continué d'emprunter sélectivement et abondamment à des sources étrangères, en particulier des langages ascendants des droits humains et écologiques, des réseaux d'ONG du monde, du langage du génocide, et même de la mobilisation auprès de l'ONU.

Le quatrième exposé du Docteur Obi s'est quant à lui intéressé aux liens entre le monde extérieur et la lutte pour l'autodétermination et le contrôle des ressources du Delta du Niger. Il s'est penché sur les conséquences de l'exploitation pétrolière par les multinationales et les pays occidentaux consommateurs. Il a affirmé que l'on ne peut bien comprendre les événements du Delta du Niger que si l'on tient compte du rôle de cette région dans l'ensemble du réseau de production d'énergie et de bénéfices pour le compte des multinationales et pays consommateurs occidentaux. C'est ce réseau mondial de connivence avec l'État du Nigeria qui arrache aux populations du Delta du Niger leur pétrole et leur pouvoir, ce qui entraîne la résistance des populations locales. Le Dr Obi a également analysé la stratégie qui consiste à s'associer aux mouvements mondiaux de défense des droits de l'homme et aux ONG internationales qui a constitué l'essentiel de la politique des groupes tels que le MOSOP. Il a mis en relief les facteurs qui sous-tendent la politique de ces ONG internationales dans le Delta du Niger tout en relevant les insuffisances de ces mouvements de défense des droits de l'homme à « renforcer les capacités » de la résistance locale. La pendaison de Saro-Wiwa est venue démontrer les limites du soutien des mouvements internationaux de défense des droits de l'homme en faveur du MOSOP ; l'on serait tenté de croire que tant dans les milieux gouvernementaux nigériens qu'occidentaux, les multinationales pétrolières ont plus de poids que les associations internationales de défense des droits de l'homme.

Dans son dernier exposé, le Docteur Obi a examiné les conséquences du conflit du Delta du Niger sur le projet d'édification d'un État nigérian. Selon lui l'unité du Nigeria est fragile et tributaire des recettes pétrolières ; le pétrole menace et cimente à la fois cette unité. Le problème du Delta du Niger nous montre que les recettes jouent un rôle déterminant dans la construction d'un État. Parallèlement, la complexité ethnique du Delta du Niger et son statut à long terme de « minorité » pose le problème de pluralité et de diversité dans l'État africain. Il est regrettable, a-t-il conclu, que la violence soit devenue endémique, épisodique et généralisée dans cette région. Cette situation entraînera-t-elle l'effondrement ou la reconstitution de l'État du Nigeria ? Quelle qu'en soit l'issue, il relève que le pouvoir de la jeunesse demeurera un facteur clé des luttes à l'intérieur du Delta ainsi que dans la marche vers la restructuration de l'État-Nation nigérian.

L'un des invités de l'Institut, Madame KATE MEAGHER du Nuffield College d'Oxford a présenté la deuxième étude de cas sur le Nigeria. Elle s'est focalisée sur la milice des Bakassi Boys qui a fait son apparition au Sud-Est de la ville nigérienne de Aba dans les années 90. Elle a indiqué que les milices ethniques sont devenues une composante de plus en plus marquantes de plusieurs pays africains ; au Nigeria, les milices dominantes sont le Congrès des peuples Odua en territoire Yoruba, le Massob et les Bakassi Boys dans le Sud-Est Ibo, et les différents groupes islamistes Hisba nés au lendemain de l'adoption de la Charia dans les zones musulmanes du Nord du Nigeria. Elle a relevé que dans la littérature sur l'Afrique, on remarque que de plus en plus, la société non civile africaine est générale-

ment présentée comme le cadre d'expression d'organisations civiles perverses qui constituent un frein à l'instauration de la démocratie. Dans ce contexte, les milices sont généralement considérées et de manière simpliste soit comme perverses, soit comme progressistes. Pour elle, la réalité est très souvent plus complexe.

Ceux qui considèrent les milices comme des organisations progressistes les définissent souvent comme la résultante des efforts des hommes ordinaires pour assurer leur propre sécurité et la défense de leurs droits de propriété. Une autre acception soutient que la politique économique de libéralisation tente de favoriser la naissance d'organisations perverses susceptibles de déstabiliser la société. Un troisième point de vue affirme que les milices sont des instruments créés pour satisfaire des besoins sociaux, mais qui finissent par servir des causes totalement différentes dans la mesure où elles se retrouvent phagocytées par d'autres forces sociales. L'orateur souligne que les milices doivent être perçues non pas comme le fruit de cultures perverses mais plutôt comme le produit de cadres institutionnels pervers.

### **Afrique du Sud : Édification d'une nation arc-en-ciel ?**

Le cas de l'Afrique du Sud post-apartheid a été présenté par une série d'exposés du Professeur Kunle Amuwo de l'Université du Nord en Afrique du Sud. Dans le premier de ces exposés, l'orateur s'est employé à indiquer le lien entre la mondialisation, la démocratie et l'édification d'un État. Il a d'entrée de jeu affirmé que bien que la mondialisation soit un processus et un phénomène complexe d'oppositions – intégration et fragmentation du monde ; uniformité et localisation ; prospérité matérielle accrue et misère abjecte ; homogénéisation et hégémonisation ; etc. celle-ci est venue marquer la marginalisation et la « démondialisation » immédiates de l'Afrique – dans lequel le contexte structurel de choix est empêtré dans une relation dialectique entre une ouverture putative du marché mondial et un manque d'autonomie étatique véritable. De plus, la nature de l'État?-Nation suscite des questions fondamentales plutôt qu'elle ne prononce son déclin. En favorisant la pire forme de capitalisme de l'histoire contemporaine – avec des règles faussées et des normes agricoles défavorables pour l'Afrique, une OMC inique, etc., – la mondialisation met en péril les efforts d'édification des nations.

Amuwo a estimé qu'il était nécessaire de rechercher des voies et moyens pour venir à bout des différents problèmes posés par la mondialisation – notamment la coalition entre les entreprises et l'État totalitaire. Il a relevé la nécessité de perspectives / réactions africaines, sous forme de démocratie sociale, afin que la construction de l'État ne soit pas entièrement tributaire du marché. La lutte des organisations de la société civile pour une démocratie interne devra intégrer la formation de citoyens nationaux pour venir en appui aux soi-disant citoyens transnationaux que la mondialisation a engendrés. L'on devrait également oeuvrer pour un type de démocratie à même d'éliminer les inégalités mondiales, régionales, nationales et locales. Enfin celle-ci doit viser à conscientiser le pouvoir et à mettre fin à la violence latente des intérêts contradictoires.

Dans son deuxième exposé, Amuwo est revenu sur le thème de l'expansion des marchés et du rétrécissement des États du fait de la mondialisation. Il a indiqué que l'analyse des cas nigérian et Sud-africain doit se fonder sur la dépendance excessive de ces pays vis-à-vis d'une nuée d'institutions financières interna-

tionales. Comment percevoir ces États dans le contexte des théories existantes ? De quelle autonomie ces États jouissent-ils notamment en terme de leurs rapports économiques locaux et internationaux ? L'un des arguments avancés pour justifier l'extension du marché en Afrique est que l'État est désorganisé et que de ce fait, il est nettement incapable de résoudre les problèmes qui se posent au sein de la société ; il est trop grand et trop interventionniste. Cependant, tandis que l'État régresse et que le marché s'élargit, le système économique tend à devenir plus exploiteur ; la démocratie plus procédurière et moins sociale ; la citoyenneté plus un concept ténu et l'État lui-même un terrain contesté. De plus, l'expansion des marchés du fait de la mondialisation fait de moins en moins de l'État une source viable de légitimation politique. La logique des IFI est que la politique libérale a besoin d'un marché ouvert, mais au profit de qui ? Amuwo estime que le but semble être de discipliner les leaders politiques africains dont on dit qu'ils placent la politique avant l'économie. Mais, enfermé dans sa logique, l'État, soucieux de fournir une main-d'œuvre bon marché à des ateliers clandestins, se retrouve coincé entre l'impératif de démocratie sociale et celui des exigences technocratiques / managériales conformes aux besoins des pouvoirs financiers internationaux.

Grâce à un exposé sur la citoyenneté et la démocratie, l'orateur a démontré que les citoyens sont ceux qui font confiance et respectent les institutions étatiques, et l'État ne pourra être considéré comme démocratique que s'il vise à consolider la confiance du citoyen et à promouvoir sa participation à l'action gouvernementale et à la vie civile. Les droits sociaux et les devoirs sociaux sont les deux côtés d'une même pièce de monnaie. Un concept libéral majeur, celui de la citoyenneté, est souvent articulé autour d'une définition à trois volets : droits civils, droits politiques et droits sociaux. Citoyenneté et démocratie entretiennent des rapports dialectiques tout en se renforçant mutuellement : pour bâtir une « culture politique démocratisée », il faut un type de société civile particulier afin de légitimer l'État auprès des citoyens et d'instaurer une culture où le citoyen remplit spontanément ses obligations vis-à-vis de l'État. Dans l'Afrique post-indépendante, en particulier après les événements de 1989 et l'introduction des politiques d'ajustement structurel, la citoyenneté est devenue de plus en plus fragile au fur et à mesure que les États subissent des réformes en même temps qu'ils sont obligés de prendre des décisions économiques socialement douloureuses.

Pour ce qui est des défis actuels de l'Afrique du Sud en matière de citoyenneté et de mutations, Amuwo a évoqué l'embarassante éventualité selon laquelle on peut avoir des États sans citoyens. Nonobstant les importantes avancées de ce pays depuis 1994, il affirme que l'Afrique du Sud demeure, comme le Brésil, une société fondamentalement injuste où il règne encore de nombreuses inégalités. La transition sud-africaine a essentiellement été un pacte d'élites, fondé sur la politique raciale et teinté de compromis de classes. Bien que des « forces et pressions sociales diffuses » de l'intérieur de l'Afrique du Sud et de l'extérieur ont facilité l'effondrement du système d'apartheid, pour paraphraser Alfred Stepan, la nature et le caractère de la transition furent tels que les problèmes structurels et systémiques de l'apartheid subsistent. Les espoirs de changements politiques, économiques et sociaux rapides à travers une démocratie libérale ou électorale se sont vite évanouis. Il a affirmé que la situation s'est aggravée davantage par l'adoption par le gouvernement de l'ANC d'un cadre stratégique macroécono-

mique essentiellement tourné vers les affaires et ouvert au marché de GEAR (Croissance, Emploi et Redistribution) qui prônait le conservatisme fiscal et le capitalisme du libre-marché. Bien que l'on n'ait pas noté une amélioration sensible dans la vie des millions de Noirs, l'on est toutefois loin de la vieille histoire économique de l'Afrique du Sud.

S'agissant du problème identitaire, Amuwo affirme que dans l'Afrique post-coloniale, la région et l'ethnie constituent souvent deux limites identitaires notables. Dans ces modèles sociaux, l'histoire des groupes est idéalisée, des mythes sont créés et des identités fabriquées pour des raisons politiques et similaires. La politique électorale donne naissance à deux catégories de citoyenneté : l'une civique et dans laquelle, à travers la moralité publique toutes les ethno-nationalités trouvent leur place et s'expriment ; et l'autre ethnie conditionnée par l'aliénation, réelle ou imaginaire, ou l'État est perçu, selon Dennis Austin, comme une « souffrance supplémentaire », Amuwo soutient que l'ethnicité politique nourrit la politique de division, en soulignant son action similaire sur la politique des différences. La violence ethnique mine profondément la nature et le caractère de l'État africain ainsi que le socle de sa légitimité. De la même manière, les clivages ethniques se muent en antagonisme mutuel. Selon Amuwo, les Sud-Africains ont historiquement été plus absorbés par des exigences de citoyenneté d'ordre général plus que par la mobilisation ethnique. L'auto-détermination, la politique de regroupement et la citoyenneté civique furent les principales exigences de la lutte de libération. Tandis que l'Apartheid était essentiellement fondé sur la division ethnique des Noirs Sud-Africains, il a fini par les homogénéiser. Toutefois, Amuwo relève que la politique post-apartheid a enregistré la (ré) apparition de la multiplicité d'identités ethniques mises en veilleuse pendant le règne de l'apartheid. D'après lui, il existe aujourd'hui en Afrique du Sud une prise de conscience d'une identité ethnique illustrée par ce qu'on appelle « Xhosa nostra ». Comme par le passé, cette ascendance ethnique est ancrée dans l'association historique des groupes par rapport aux avantages économiques.

En ce qui concerne particulièrement les problèmes internes à l'Afrique du Sud, Amuwo souligne que les États font souvent face à des contestations. Les querelles internes aux États obéissent à deux exigences majeures : premièrement, les États ont besoin d'être modifiés, améliorés, re-légitimés et renouvelés, étant donné que la mise en place des institutions est un processus permanent, une oeuvre jamais achevée. Deuxièmement, un nouveau discours politique totalement révisé et une structure économique nouvelle sont nécessaires pour gérer et s'attaquer efficacement aux structures et procédures à l'origine des inégalités. Les défis portent essentiellement sur des questions d'ordre institutionnel et économique et impliquent généralement des choix entre plusieurs options stratégiques et politiques.

Pour terminer, Amuwo affirme qu'en Afrique du Sud, en dehors de l'expérience limitée dont jouit l'ANC en matière stratégique, l'héritage stratifié de l'apartheid semble entraver la mise en oeuvre des programmes de développement. Il soutient également qu'au nombre des contraintes, on peut citer l'héritage des inégalités économiques ainsi que l'inégale répartition sociale et géographique des ressources que sous-tendent les mécanismes discriminatoires de fonctionnement de toute société capitaliste. Les autres défis que doit surmonter l'Afrique du Sud sont la gestion des problèmes de race et de citoyenneté, les attentes non comblées des nationalismes africains et afrikaners, les aspirations culturelles divergentes en quête de reconnais-

sance et d'affirmation, la résurgence et la politisation des identités ethniques, ainsi que l'alliance instable entre l'ANC ouverte au marché d'une part et ses partenaires du centre-gauche dont le parti communiste et le syndicat (COSATU/PCSA) d'autre part.

### **Les Grands Lacs : Recoller la RDC**

Une étude de cas sur la République Démocratique du Congo (RDC) a été précédée par une analyse des crises qui secouent l'ensemble de la région des Grands Lacs ; En ouvrant les débats, Lumumba-Kasongo a relevé que cette région présente plusieurs expériences coloniales : britannique, allemande et belge notamment. Ces expériences expliquent de manière pertinente ces crises sur les plans historique et structurel. Il faut aller au-delà des événements qui se sont déroulés entre avril et juillet 1994 au cours desquels furent massacrés près d'un million de Rwandais, Tutsis pour la plupart. Il a défini le concept de la Région des Grands Lacs comme étant une combinaison d'éléments géographiques, culturels et politiques. Sur le plan géographique, les Grands Lacs sont situés beaucoup plus dans l'est géographique africain plutôt que dans le centre. Sur le plan morphologique cette région présente certains aspects physiques particuliers ; elle compte plusieurs lacs importants. Les pays directement associés à ces contours géopolitiques sont la RDC, le Rwanda, la Tanzanie, et dans une certaine mesure le Malawi. La majorité de ces lacs sont situés à l'Est de la RDC.

La colonisation a donné naissance dans la région à des micro-États physiquement pauvres ; en 2001, on estimait la population du Burundi à près de 6. 502. 000 habitants pour une superficie de 27.834 km<sup>2</sup> et celle du Rwanda à environ 7. 9949 000 habitant sur une superficie de 26 338 km<sup>2</sup>. Ainsi par exemple en 1958, la densité était de 93 hab./km<sup>2</sup> contre 2 en Afrique équatoriale française, 3,5 en Angola, 5,6 au Congo belge, 9,5 au Tanganyika, 10,8 au Kenya et 23,7 en Ouganda. En 2001, la densité de la population pour le Burundi, la RDC, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda était de 234, 22, 54, 302 et 102 hab./km<sup>2</sup> respectivement.

Lumumba-Kasongo a également montré comment depuis les années 60, cette région a produit de célèbres dictateurs à l'instar de Idi Amin en Ouganda (1971-1979) et Mobutu du Zaïre (1965-1977). De plus, dans cette région, trois chefs de groupes armés, à savoir Museveni Kagame et Kabila, avec différentes idéologies et des profils politiques différents, ont accédé au pouvoir en Ouganda, au Rwanda et au Zaïre respectivement. Les deux premiers ont tenté d'installer des régimes amis au pouvoir grâce à des invasions étrangères déguisées en rébellions internes.

Lumumba-Kasongo s'est ensuite intéressé à l'avènement de Laurent-Désiré Kabila comme facteur explicatif décisif de la crise dans la région. Il a relevé que l'association avec les milices radicales locales du Maniema tels que les Mayi-mayi, les Simbas, etc., mérite d'être comprise pour maîtriser les dynamiques de la région du Kivu. Ces milices faisaient partie de mouvements militaires et politiques plus larges qualifiés de deuxième mouvement indépendantiste en RDC, mouvement dirigé par Pierre Mulele de la province de Kivu. Leur objectif était d'établir un gouvernement nationaliste radical de gauche à Kisanjani. Ce mouvement était fondamentalement anti-Mobutiste, anti-occidental et anti-impérialiste. Il fut temporairement maté par l'intervention militaire directe des États-Unis, de la Belgique, de la France et de leur alliés africains pour sauver leur protectorat.

De l'avis de Lumumba-Kasongo, la pauvreté généralisée est également un facteur déterminant des crises. À la lumière du niveau de pauvreté et sur la base de l'idée selon laquelle la paix et la démocratie réelle sont indissociables, le type de constitution qui puisse convenir à la RDC, au Burundi, au Rwanda et à l'Ouganda est celui à même de promouvoir une démocratie sociale où la diversité ou l'hétérogénéité culturelle des peuples obtient le statut politique économique et juridique qui lui convient au sein d'un état multinational. Pour lui, l'on ne peut instaurer une paix durable dans la région que si l'on parvient à un accord sécuritaire collectif et à l'élaboration d'un plan de souveraineté collectif régional. Bien plus, il argue que la démocratie « consensuelle », soutenue par de solides programmes sociaux intégrés sont à même de protéger les droits du citoyen et contribuer ainsi à l'avancement de politiques d'émancipation dans la sous-région.

En guise de contribution personnelle au débat sur les Grands Lacs, Amuwo a déclaré que la littérature contemporaine sur la violence et les crises identifie des facteurs structurels, politiques, socio-économiques et culturels/perceptuels comme éléments explicatifs de ces phénomènes jumeaux. Les théoriciens considèrent eux aussi la violence comme élément constitutif du processus d'édification d'un État. Dans le même ordre d'idées, l'on pense que la mondialisation soumet les États à une très forte pression sur les États faibles pour donner lieu à des « conflits post-modernes ». Ces derniers se caractérisent par l'action de nombreux acteurs liés par des interactions et des intérêts locaux et étranger, y compris l'usage de stratégies de combat modernes ; épuration ethnique, enfants soldats, viols collectifs, banditisme, recrutement de mercenaires, d'entrepreneurs et de capitalistes internationaux.

Selon Lumumba-Kasongo, tous ces facteurs se retrouvent en partie dans la tragédie des Grands Lacs. Il convient cependant de procéder à une analyse contextuelle. À ce niveau deux schémas explicatifs majeurs semblent s'opposer. L'un, appelé « philosophie génocidaire » où les extrémistes hutus cherchent à utiliser le « hutuisme » en vue de récupérer les terres ancestrales perdues en massacrant de façon systématique tous les Tutsis. Sur le plan militaire, cette philosophie consiste à ne faire aucune différence entre civils et soldats et à encourager une politique de « frappes préventives ». Le deuxième volet de cette philosophie consiste, selon Amuwo, à recourir aux assassinats sélectifs des élites de la majorité Hutu par les élites de la minorité Tutsie. Cette politique d'extermination est nécessairement sélective : responsables, élites et intelligentsia. Le deuxième schéma explicatif est l'idée que l'Occident se fait de l'Afrique. Pour les premiers, la crise des Grands Lacs est juste un peu plus que l'expression des soi-disant « haines séculaires » mutuelles au sein de la mosaïque des structures ethniques de cette partie du continent. Ces crises sont également perçues comme le résultat des dérapages des « hommes forts » africains qui se retrouvent à la tête des pays champions en « tribalisme pré-moderne ». Ces analyses behavioristes réductrices mènent souvent à la prescription des systèmes d'« un homme, une voix », d'« élections démocratiques » et de construction nationale sur le modèle des expériences occidentales. À la place de cette perspective culturaliste, Amuwo propose que soient pris en compte d'autres facteurs : l'interventionnisme de la période de Guerre froide ; les litiges fonciers, les politiques économiques marquées par les conflits ethniques pour le contrôle des secteurs militaire et de la sécurité par le groupe au pouvoir ; et l'exploitation des

minerais pour le compte des intérêts occidentaux et ceux de leurs représentants dans la région.

S'agissant du point précis sur les défis internes à la RDC, Lumumba-Kasongo estime que leur analyse revient à l'étude des rapports entre l'État et les populations ou de leurs réactions réciproques. On peut ainsi citer la légitimité de l'État, ses performances, sa reconnaissance juridique, ses revendications, ses fondements institutionnels et la participation ou non des populations, et leur intégration ou non au sein du système dominant, ainsi que leurs attentes. Il souligne cependant que le défi le plus important auquel doit faire face le Congo est la reconstitution d'un État après les énormes dégâts causés par la guerre et les longues décennies de dictature, d'anéantissement humain et de sous-développement.

Lumumba-Kasongo a souligné avec insistance que l'expérience congolaise sur le chemin de l'édification d'un État au sein de l'« État libre du Congo » a été marquée par un État fortement militarisé, centralisé, privatisé et personnalisé. Le style de gouvernement autocrate de Léopold II et la manière brutale par laquelle il obtenait les matières premières et de la main d'œuvre bon marché a entraîné la mort d'environ 10 millions de personnes entre 1885 et 1908. Ce premier génocide a valu à Léopold II d'être qualifié de tueur en masse bien qu'il n'ait jamais été inculpé. Cependant, l'« État libre du Congo » lui fut repris pour être confié à l'État belge. Fort du principe selon lequel « pas d'élite, pas de problème » est fortement influencés par les doctrines de pacification prêchées par le christianisme, le modèle de colonisation belge accoucha de l'élite nationaliste africaine la plus faible sur le plan idéologique. C'est dans ce contexte historique que doivent être perçus les défis du Congo. Lumumba-Kasongo attribue les problèmes internes du Congo aux facteurs suivants : (a) le manque de cohésion au sein de la faible élite ; (b) la confusion née de la toute première Constitution/Loi fondamentale qui n'était que la réplique parfaite de sa consœur belge ; (c) le manque de cadres ou d'élites intellectuelles ; (d) l'exploitation des faiblesses internes de la société par les grandes entreprises ; et (e) l'ingérence des puissances étrangères dans les affaires intérieures du pays.

### **Grands Lacs : Paix fragile au Burundi**

La discussion sur la Région des Grands Lacs s'est achevée par un exposé sur le Burundi présenté par le deuxième invité, le Dr. Patricia Daley de la Faculté de Géographie de l'Université d'Oxford. Elle soutient que le « prisme de la haine ethnique » à travers lequel les crises que connaît le Burundi sont souvent interprétées est loin d'être juste. Elle a procédé à l'analyse des changements des structures du pouvoir et l'identification ethnique survenus à l'époque coloniale au Burundi en citant ces derniers comme sources des crises burundaises. Elle a insisté sur le fait que la lutte pour le contrôle de l'État burundais n'était pas qu'une simple juxtaposition de Hutus et de Tutsis ; selon elle, plusieurs clivages politiques et militaires manifestes existaient déjà au sein des deux groupes. Les luttes intestines pour la conquête du pouvoir étatique entre divers groupes d'élites constitués sur une base ethnique et régionale sont la principale cause de l'instabilité de l'État burundais, et non la thèse de la « haine ethnique » que l'on a toujours abondamment servie.

Daley s'est longuement étendue sur l'analyse du processus de paix d'Arusha en relevant les multiples lacunes du processus, dont la moindre est la signature d'un accord de paix sans qu'il ait été préalablement signé un cessez-le-feu. Elle a émis beaucoup de réserves quant aux chances de voir le processus négocier

cié par Mandela aboutir à une paix durable, dans la mesure où plusieurs factions militaires majeures demeurent à l'écart de ce processus, tandis que certaines de celles qui y participaient avaient été constituées sur la base de la motivation perverse de constituer des groupes pour servir de plate-forme de représentation à Arusha. Daley a également attiré l'attention sur l'élément ambitions personnelles de la part de plusieurs acteurs clés de l'État burundais. Elle estime que le Burundi est un sujet de préoccupation dans la mesure où une formule doit être trouvée pour concilier les vœux de la majorité de la population et les droits légitimes de la minorité. À son avis, les relents électoralistes perceptibles dans le processus d'Arusha ne s'intéressent pas à ce problème crucial. Pour terminer, Daley déclare que la proposition faite à Arusha en vue de la réforme de l'armée à forte domination Tutsie a peu de chances de prospérer.

### **Cameroun : Héritage colonial conflictuel**

Le cas du Cameroun a été présenté par le Dr Alain Didier Olinga de l'Université de Yaoundé II au Cameroun. Il a ouvert son exposé par la question de savoir s'il existe effectivement un projet d'édification d'un État-nation en Afrique. Ensuite, il s'est demandé s'il y avait un modèle ou une multitude de modèles de projet d'État-nation. Il a affirmé que le véritable pouvoir de l'État se mesure sur le terrain : sa capacité à user de la violence et sa présence, tout comme sa légalité. L'État comporte une réalité sociale, mais il n'est pas à l'abri des problèmes, dont celui des défis internes. L'histoire et la géographie politique peuvent nous édifier sur leurs origines. Il soutient que tout comme l'État camerounais n'est pas l'émanation d'une nation, il ne sert non plus celle-ci. On a l'impression qu'il obéit à une logique administrative et bureaucratique autonome, et le projet d'édification d'un État pourrait bien être différent de celui d'édification d'une nation ; il n'est pas nécessaire que l'édification d'un État se fonde sur l'édification d'une nation.

Olinga s'est ensuite intéressé à l'histoire ; quel est le rôle de l'histoire du Cameroun dans la compréhension de l'État ? Il considère l'époque coloniale comme la base de référence des forces dont la cristallisation constitue l'État camerounais. La colonisation allemande du Cameroun reflétait l'option bismarckienne d'édification de l'État par le fer et le sang. L'accent était mis sur les instruments de contrôle bureaucratique et administratif. La première phase de la colonisation a été également marquée par des activités missionnaires. Les structures fragmentaires et semi-autonomes du Cameroun pré-colonial tenaient ensemble grâce au système bureaucratique, et Olinga a insisté sur la diversité des voies qui s'offraient à elles. La fin de la première guerre mondiale a entraîné la scission du Cameroun allemand en deux entités, le Cameroun britannique et le Cameroun français ; c'est alors que l'on a vu apparaître des pratiques administratives conflictuelles.

Olinga affirme que les problèmes interne majeurs du Cameroun remontent à ce passé historique. Le Cameroun anglophone a développé une culture et une vision de monde différents, ce qui a créé une fracture dans l'édifice national. Suite au plébiscite de 1961, la partie Nord du Cameroun anglophone opta pour son rattachement au Nigeria – situation déplorée par Ahidjo. Même la partie Sud du Cameroun anglophone qui avait choisi de se rallier au Cameroun francophone, n'avait pas renoncé à son autonomie régionale. L'unité des Camerouns francophone et anglophone était fondée sur une constitution fédéraliste qui fut abrogée il y a longtemps. Cette hégémonie unitaire imposée et la tentative d'oblitérer les différences a conduit à un rejet

farouche de l'État par les anglophones ; et Olinga de s'empres- ser d'ajouter cependant que l'agitation sécessionniste anglo- phone peut mieux être perçue comme un outil entre les mains de certains acteurs politiques. L'orateur ajoute qu'il existe éga- lement des problèmes régionaux et autochtones au Cameroun.

Des luttes se sont déclarées au sujet de la nomination des prêtres et des évêques, des responsables publics, et des maires. Les groupes ethniques s'identifiant comme « autochtones » de cer- taines régions refusent aux autres le droit de se porter candidats à ces postes dans leur « terroirs ». Dans le même temps, sou- tient Olinga, chaque Camerounais se reconnaît dans l'image de marque des lions indomptables et l'exploite ! Il indique qu'au Nord Cameroun, les lamidats, organisés autour de l'autorité tra- ditionnelle, demeurent des états dans un État qui ne disent pas leur nom. Tel est le cas notamment du lamidat de Rey Bouba où il est rapporté que le Lamido possède une armée propre à lui et où son tribunal aurait prononcé des sentences de mort. L'ora- teur ajoute néanmoins que les lamidats ne devraient pas être perçus comme des opposants de l'État ; il existe entre eux des avantages et une tolérance mutuels.

Pour terminer, Olinga a évoqué le « problème bamileké ». Il fait savoir que la pensée politique camerounaise actuelle veut que les bamilekés devraient être confinés aux activités écono- miques et laisser la politique aux autres qui ne portent pas en eux les marques de l'UPC. Il constate qu'une certaine opinion prétende qu'aucun bamileké ne peut devenir président. Pendant combien de temps ce dualisme entre pouvoirs politique et éco- nomique réussira-t-il à être maintenu ? Et quelles seront les con- séquences des éventuelles revendications des bamilekés pour l'accès dans l'arène politique ?

Dans son deuxième exposé, Olinga s'est appesanti sur les re- vendications des minorités et des autochtones au sein de l'État . Ces revendications sont généralement considérées comme le signe avant coureur d'une fissure au sein de l'État dont les ma- nifestations se font souvent ressentir dans le processus de dé- mocratisation de l'appareil étatique. Il a indiqué qu'au Came- roun, la récente période de « démocratisation » a coïncidé avec la recrudescence des revendications sectaristes. Par voie de conséquence, la protection des droits des minorités et des autoch- tones a pris de plus en plus d'importance. Certaines des agita- tions minoritaires gravitent autour de l'élaboration des listes électorales ; elles sont particulièrement orientées contre le parti au pouvoir. Les groupes autochtones et minoritaires estiment que les listes électorales doivent refléter la complexité sociolo- gique des différentes circonscriptions. Le gouvernement pour sa part estime qu'une liste présente un équilibre ethnique gé- néral.

Le débat sur les droits des autochtones est étroitement lié à celui sur l'autonomie régionale et territoriale, ainsi qu'au pro- blème des droits des citoyens. Qui est donc autochtone ? Olinga nous apprend que la Constitution camerounaise est muette là dessus laissant ainsi le débat ouvert aux joutes juridique et po- litique. Néanmoins, des revendications pressantes de la part des soi-disant autochtones affectent l'accès des populations à la terre au droit d'établissement et à la citoyenneté. Selon Olinga, être « autochtone » devient de plus en plus un critère d'exclusion politique et de réservation de certains postes pour les seuls autochtones. Les groupes camerounais « mobiles » tels que les haoussas et les bamilekés éprouvent par conséquent de nom- breuses difficultés à exprimer leur droit à la citoyenneté.



Dans sa dernière intervention le Dr Olinga s'est intéressé aux problèmes de régionalisation et d'Etat-nation. Il soutient que sur la base de la jurisprudence administrative jacobine française, l'unité de l'Etat camerounais s'exprime à travers la gestion centralisée du pays. Cependant il déclare qu'il est de plus en plus urgent pour les pays africains de s'intéresser de plus près aux dynamiques communautaires, facteurs concourant aux réclamations en faveur de la régionalisation. Il indique que ce déviationnisme est lourd de conséquences dans la mesure où il existe un lien étroit entre la forme de l'Etat et son organisation. Il en est davantage ainsi dans un contexte où l'appartenance à une entité territoriale à l'administration de laquelle on est soumis est la première marque de l'identité camerounaise.

### **Importance de la capacité de l'Etat**

Au terme de ces études de cas, les débats se sont focalisés sur une question d'intérêt commun et de portée générale : la conséquence des problèmes internes sur l'efficacité et les capacités de l'Etat africain. De plus, il a été constaté que les Etats les plus forts peuvent mieux éviter ou contenir ces problèmes dès leur naissance. Notre exposé sur cette question a consisté à examiner la pertinence du devoir de commandement de l'Etat au regard du thème général de l'institut, en nous basant essentiellement sur l'œuvre d'Englebert (2000) et de Samatar (1997, 1999) ainsi que sur les expériences croisées du Botswana et de la Somalie. Le commandement et la clairvoyance sont apparues comme éléments essentiels du renforcement des capacités des Etats africains. Cette question relève de la compétence des activistes et des décideurs.

### **Conclusion : le Sénégal et le dialogue africain en marche**

Nous avons essayé de faire ressortir des arguments centraux présentés au cours de l'institut. Ce que nous n'avons pas pu faire a été de reproduire l'intensité des débats suscités par ces exposés. Ceux-ci étaient placés sous la coordination d'un lauréat. Par ailleurs, au-delà des exposés et des débats respectifs subséquents, le programme comportait également six exposés magistraux présentés par les lauréats et portant sur un large éventail de sujets, notamment une étude comparée du rôle de l'Islam au Sénégal et en Algérie, le rôle de la Libye, de l'Afrique du Sud et du Nigeria dans l'établissement d'une Pax africana en Afrique, ainsi que l'impact comparé de la structure ethnique et de la politique officielle dans le développement de la Tanzanie et du Nigeria. Ces exposés étaient l'occasion pour les lauréats de développer leurs aptitudes oratoires. L'institut a également consacré une bonne partie de son temps à examiner et à débattre des projets individuels des lauréats. Des versions revues de ces travaux ont été préparées à la lumière des commentaires faits par d'autres lauréats.

Le dernier volet du programme de l'institut consistait à marquer un arrêt sur la situation du pays hôte, le Sénégal dans le cadre du thème de l'institut. A cet effet, il a été décidé de n'impliquer que les participants actifs et les observateurs avertis du système étatique sénégalais. Le premier thème qui a vu la participation de tous les séminaristes et du personnel du CODESRIA était centré sur les exposés de Iba Ndiaye Djadji, professeur de Lettres à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et porte-parole de la confédération syndicale SUDES/CSA. Le deuxième exposé a quant à lui été présenté par Abdoulaye Elimane Kane, professeur de Philosophie dans la même université et porte-parole de l'ex-parti au pouvoir du Sénégal, le Parti Socialiste (PS). Le premier a souligné que la société et l'Etat sénégalais font

face à une crise aiguë qui s'est manifestée dans la situation difficile que connaît le secteur des pêches, dans la gestion de la sécheresse d'alors, la maîtrise de la main d'œuvre et des salaires ainsi que de la crise morale généralisée ambiante dans la société sénégalaise. Il affirmait que les travailleurs et les syndicats sénégalais avaient mobilisé des soutiens en vue d'une coalition pour le « changement » menée par le parti actuellement au pouvoir, le PDS. Les syndicats avaient pensé que le copinage et la mauvaise gestion par PDS seraient examinés. Au contraire, et selon Djadji, « l'alternance » ou le passage du pouvoir du PS au PDS n'a pas apporté de changements notables dans la situation du Sénégalais ordinaire, en particulier les travailleurs et les paysans qui en attendaient tant. Il a déclaré que les syndicats devraient continuer à lutter pour leur droit afin que leurs intérêts soient pris au sérieux par l'Etat, étant donné que leur rôle de simples votants, travailleurs ou chômeurs, ne pesait pas suffisamment pour qu'on puisse s'occuper d'eux.

Dans sa contribution, Abdoulaye Kane a voulu expliquer les raisons pour lesquelles le PS avait perdu les élections en l'an 2000 après 40 ans de pouvoir. Dans un exposé très ouvert qui a tour à tour abordé le rôle de la culture dans le processus du développement, la différence entre le droit positif et les usages sociaux, le rôle des marabouts dans l'univers politique sénégalais, et la présence française au sein du système étatique de ce pays, Kane a démontré que le PS a déployé d'énormes efforts pour surmonter une situation politique et économique difficile, en particulier avant la dévaluation du franc CFA en 1994. Après cette date, le PS a enregistré effectivement quelques victoires dans ses efforts de stabilisation de la situation. Selon l'orateur, l'élection de 2000 s'est soldée par un échec, non à cause d'une erreur du PS, mais du fait de l'extraordinaire mobilisation de l'opposition dans les zones urbaines, largement aidée en cela par l'action active des radios privées. Il a également évoqué l'action déterminante de la marche de protestation menée par l'opposition en direction du ministère de l'intérieur quelques temps avant l'élection. En clair, de l'avis de Kane, le PS avait perdu la bataille médiatique. Qu'à cela ne tienne, ce parti enregistra 42 % au premier tour contre 31 % pour le candidat de l'opposition. Le point de vue de Kane a également rejoint la position de Djadji selon laquelle le PDS gère mal l'économie ; il a émis le vœu de voir un PS plus rigoureux et plus méticuleux donner la réplique au gouvernement du PDS sur cette question. Il est apparu clairement que pour les deux exposants que les voies constitutionnelles se sont définitivement affirmées comme le moyen pour concilier les empoignades politiques de la vie publique sénégalaise.

Le deuxième forum sur le Sénégal était consacré à la guerre civile qui fait rage en Casamance, une région où l'apparente civilité de la vie politique sénégalaise semble avoir volé en éclats. Cet exposé sur la Casamance a été présenté par Babacar Justin Ndiya, journaliste chevronné et écrivain, actuellement en poste au journal sénégalais Sud Quotidien. Pour ne citer qu'un exemple, Ndiaye a relevé que le mouvement casamançais, le MFDC avait été formé bien longtemps avant même la création du PS à la veille des indépendances. Il a mis en relief la controverse autour de l'accord verbal par lequel le MFDC aurait obtenu une promesse d'indépendance contre le ralliement au parti de Senghor qui deviendra, plus tard le PS. Il a également relevé la Wolofisation de plus en plus accrue de la culture casamançaise, ainsi que les préjugés culturels contre les « Nyaks » ou Sénégalais non sahéliens dont les Diolas vivant en Casamance sont les principales cibles. Il a également souligné la spoliation progres-

sive des groupes autochtones casamançais de leurs terres en faveur des autres Sénégalais issus des zones de sécheresse et y ayant migré. En un mot, Ndiaye a présenté les arguments historiques, économiques, culturels et politiques en faveur de la Casamance sans pour autant cautionner le recours à la violence. Il a préconisé des négociations politiques en vue de trouver une issue aux problèmes posés, tout en regrettant le fait que la majorité des Sénégalais s'entêtent à penser que la question casamançaise ne peut être réglée que par voie militaire. La persistante délégitimation des revendications longtemps exprimées par la majorité de la population sénégalaise font le lit des attaques militaires à répétition que l'Etat sénégalais a du essayer de la part de la Casamance. La contribution du professeur Amadou Ali Dieng a été inestimable au cours de ces débats et de bien d'autres.

## Bibliographie

Ake, Claude, 1982, *Social Science as Imperialism: The Theory of Political Development*, Ibadan University Press.

Baker, Bruce, 2000, *Escape From Domination in Africa: Political Disengagement & Its Consequences*, James Currey, Oxford.

Bangura, Yusuf, nd., 'Ethnic Structure and Governance of the Public Sector: African and other Experiences', An Issues Paper, UNRISD, Geneva.

Bayart, Jean-François, 1993, *The State in Africa: The Politics of the Belly*, Longman, London.

Bayart, Jean-François, S. Ellis and B. Hibou, 1999, *The Criminalization of the State in Africa*, James Currey, Oxford.

Breuilly, John, 1993, *Nationalism and the State*, Manchester University Press, Manchester.

Englebort, Pierre, 2000, *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner, Boulder, Colorado.

Flybjerg, Bent, 2001, *On Making Social Science: Why Social Inquiry Fails and How It Can Succeed Again*, Cambridge University Press.

Goody, Jack, 1971, *Technology, Tradition and the State in Africa*, Hutchinson University Library for Africa, London.

Hamalai, Ladi, 1994, 'Distribution of Industrial Enterprises in Nigeria and National Unity', in A. Mahdi et al, eds., *Nigeria: The State of the Nation and the Way Forward*, Arewa House, Kaduna.

Herbst, Jeffrey, 2001, *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*, Princeton University Press, Princeton.

Hirschman, Albert, 1970, *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Ranger, Terence, 1985, *Peasant Consciousness and Guerrilla War in Zimbabwe: A Comparative Study*, James Currey, London.

Reno, William, 1998, *Warlord Politics and African States*, Lynne Rienner, Boulder, Colorado.

Samatar, Abdi, 1999, *An African Miracle: State and Class Leadership and Colonial Legacy in Botswana Development*, Heinemann, Portsmouth, NH.

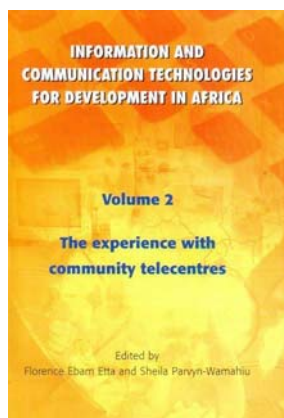
Samatar, Abdi, 1997, 'Leadership and ethnicity in the making of African state models: Botswana versus Somalia' *Third World Quarterly*, Vol 18 No. 4.

Smith, Abdullahi, 1987, *A Little New Light: Selected Writings of Abdullahi Smith, Vol. 1*, The Abdullahi Smith Centre for Historical Research, Zaria, Nigeria.

Whitaker, Jr., CS., 1970, *The Politics of Tradition: Continuity and Change in Northern Nigeria, 1946-1966*, Princeton University Press, Princeton.

Young Crawford, 1994, *The African Colonial State in Comparative Perspective*, Yale University Press, New Haven.

## VIENT DE PARAÎTRE



# Information and Communication Technologies for Development in Africa

## Volume II: The experience with community telecentres

Sous la direction de Florence Ebam Etta and Sheila Parvyn-Wamahiu

ISBN: 1-55250-006-3 IDRC

ISBN: 2-86978-115-6 CODESRIA

prix: US\$ 20.00 £ 20.00 •20.00 FCFA 10 000

226 pages

# Migration et Citoyenneté en Afrique, Institut sur la Gouvernance session 2000

## Introduction

J'ai été contacté pour la première fois en juin 2000, pour venir diriger l'Institut sur la Gouvernance. Je conçois que certaines circonstances aient retardé la nomination d'un directeur, mais il demeure impératif que le choix d'un directeur soit fait à temps, même si cela nécessite une décision, au niveau supérieur. En ce qui me concerne, j'avais un certain nombre d'engagements à tenir, dont la participation à une conférence à l'étranger. De plus, j'ai rédigé un cours, sans aucune connaissance des capacités de recherche des personnes ressources, ni des besoins des lauréats. J'aimerais souligner le fait qu'il est indispensable que le Directeur soit impliqué dans le processus de sélection des personnes ressource. C'est dans cet esprit, mais également dans la perspective d'atteindre les objectifs intellectuels et de s'ajuster au niveau élevé de l'Institut que j'ai convaincu le CODESRIA d'inviter le professeur Pal Ahluwalia, en tant que personne ressource. J'aimerais rappeler que sa participation, lors de la dernière semaine de l'Institut, a été d'un grand apport.

**Abebe Zegeye**  
University of South Africa  
South Africa

## Approche et format du programme

Dans le but de réaliser l'objectif de production d'un ouvrage collectif, dans le cadre de cette sixième session de l'Institut de la Gouvernance, les séminaires ont été organisés de sorte à permettre aux lauréats de s'organiser le mieux possible, afin de leur permettre de travailler de façon optimale à la rédaction d'un chapitre de qualité destiné à la publication. C'est pour cette raison qu'il avait été décidé que les séminaires auraient lieu chaque jour, de 9.00 à 13.00, de sorte que les après-midi puissent être consacrés à la recherche et à l'écriture. En outre, un jour par semaine était destiné à la lecture, sauf la quatrième semaine où nous nous sommes réunis chaque jour. Ceci permettait aux lauréats de rencontrer en tête-à-tête le Directeur ainsi que les personnes ressource, et les personnes ressources. Chaque personne ressource prenait part à trois séminaires, sauf la dernière semaine où il y avait deux personnes ressource, qui ont chacune pris part à deux séminaires. Dans cette période donnée, les lauréats étaient en plein dans la préparation de la version provisoire de leurs communications ; le Directeur, ainsi que les personnes ressource étaient occupés à mener les consultations individuelles. Au cours des cinq premières semaines, les lauréats présentaient soit des propositions, soit des communications, ce qui permettait de contrôler les progrès effectués dans la semaine. Afin d'apporter cohérence et pertinence aux sessions, je m'assurais que chaque lauréat soumettait sa présentation dans la semaine la plus adaptée à son sujet.

Au cours de ma première réunion avec les lauréats, j'ai défini la finalité et les objectifs de l'Institut sur la Gouvernance. J'ai eu à présenter une communication intitulée : « Migration et Citoyenneté en Afrique ». Ce dernier traitait des diverses questions caractérisant la direction de l'institut de cette année : « les conceptions occidentales de la citoyenneté basées sur les droits et obligations, ainsi que sur la capacité à gérer les différences, dans un contexte africain, sont-elles appropriées ? » Les appro-

ches post-modernistes, post-structuralistes, et post-colonialistes conviennent-elles à une analyse de la question de la citoyenneté et des migrations ? Quel rôle joue la démocratie dans la protection de la citoyenneté ? Comment les réfugiés menacent-ils la souveraineté de l'état et remettent-ils en cause les notions de citoyenneté ? Quel est le rôle du genre dans le discours sur la citoyenneté ? Comment les questions de l'ethnicité et des migrations influent-ils sur la citoyenneté ? Comment différents modes de gouvernance peuvent-ils agir sur la question de la citoyenneté ? Quelles sont les conséquences du phénomène de réfugiés et de personnes déplacées ?

## Les types de migration: Considerations theoriques

### Migration: un aperçu historique et contemporain

Personne ressource : Mehdi Lahlou

En définissant le programme, j'ai jugé nécessaire d'examiner les thèmes de la migration forcée, de la migration spontanée et du rapatriement. J'ai également jugé utile de présenter un aperçu des différents débats sur la citoyenneté. Mehdi Lahlou s'est inspiré de l'étude de cas de la région du nord-africaine, et je choisisais de traiter des débats en cours sur la question de la citoyenneté.

Au cours de la discussion, nous nous sommes penchés sur la manière dont les africains s'accommodent de leur identité post-coloniale. Les notions de citoyenneté et de subjectivité sont essentielles à une telle étude. Dans le cadre actuel d'appels à la démocratisation, il y a eu une forte insistance au sujet de l'intégration de la citoyenneté à la vie politique, en tant qu'élément vital de celle-ci. L'existence de sociétés multiraciales et ethniques, associée à la montée du nationalisme, a conduit à une crise de la citoyenneté, sur le plan culturel et politique. La contestation du fait même d'être nigérian ou sud-africain est le résultat des pratiques d'exclusion et des définitions minimalistes de la citoyenneté, au niveau du continent. L'exclusion des migrants, des femmes et des minorités, a provoqué une crise de la citoyenneté.

## Démocratie, Nationalisme, Droits et Identité

Personne ressource : Alice Adejumo Afolayan

Au cours de la seconde semaine, Alice Adejumo Afolayan s'est penchée sur la question de la démocratie au Nigeria, en insistant sur l'étroite relation entre démocratie et citoyenneté. Les autres points portaient sur la constitution du Nigeria, la montée du nationalisme et l'alignement de la notion de citoyenneté sur celle d'état.

Afin de maintenir la cohérence et la fluidité du cours, il était indispensable de faire en sorte que les notions de déplacement, de mouvement et de re localisation de masses de populations soient abordées au cours de la discussion, particulièrement en référence aux questions de nationalisme et de démocratie. La nature changeante des droits, responsabilités ainsi que des processus de construction identitaire a été particulièrement étudiée. Dans ce cadre, nous avons examiné les points suivants :

les questions de souveraineté de l'état, d'obligations internationales, telles que déterminées par les conventions et règlements concernant les réfugiés, mais également les changements survenus au sein de politiques spécifiques, comme résultant des migrations zone rurale/ zone urbaine, mais aussi entre zones rurales.

### **Les Crises des réfugiés et leur impact sur la citoyenneté**

*Personne Ressource:* Tessy Bakary

Cette semaine là, Tessy Bakary a abordé la relation entre citoyenneté et bonne gouvernance. Il s'est appesanti sur la définition de la citoyenneté. Il a également fait une revue de la littérature à ce sujet. Durant la seconde conférence, il a évoqué les notions d'autoritarisme, de démocratie, de libéralisation, de transition et de consolidation de la démocratie.

Au cours de la discussion, les questions de droit et de responsabilité ont été traitées, de même que la question de l'instabilité politique et celle de la nature fragile du processus de démocratisation en Afrique. Le débat s'est appesanti sur la question des sociétés post-conflit et la façon dont celles-ci posent le problème de la citoyenneté a également été abordée. Les subtilités de la crise des réfugiés dans divers pays ont également été étudiées.

### **L'impact économique du phénomène des migrations et ses implications pour la citoyenneté**

*Personne ressource:* Makhtar Diouf

Makhtar Diouf a tenu une série de cours magistraux sur l'économie politique de la migration. Son premier cours magistral faisait une analyse générale de la migration, tandis que le second était consacré à la migration en Afrique ; le troisième, quant à lui, portait sur les politiques de migration et la politique. Ces cours ont permis aux lauréats d'avoir un large aperçu des questions abordées et de les définir clairement.

La question de la migration de populations d'un endroit à un autre, constituant un aspect important de la vie quotidienne du continent a également été examinée. Dans ce cadre, l'économie des migrations a été étudiée, et la question des envois de fonds entre pays, et au sein des pays, a été débattue. Le cas des commerçantes opérant dans diverses parties du continent a été analysé. L'impact des programmes d'ajustement structurel a également été étudié, ainsi que leur effet différentiel sur la question du genre, dans le contexte de la migration. L'influence du commerce sexuel, ainsi que les coûts sociaux, économiques et politiques, ainsi que ses effets sur la citoyenneté ont été abordés.

### **Politique identitaire et Migration**

*Personne ressource :* Simon Bekker

Dans le cadre de ses séminaires, Simon Bekker a traité de la question des migrations internes et de la politique identitaire, dans les provinces de Western Cape et du KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud post-apartheid. Ces séminaires n'étaient pas seulement très enrichissants, sur le plan empirique, mais ont également été très utiles aux lauréats qui ont été exposés à la méthodologie des Sciences sociales.

Lors de la discussion, nous avons débattu de la question de la migration des travailleurs de la région sud-africaine, destinée à combler les besoins en main-d'œuvre du secteur minier. L'impact de ce phénomène, ainsi que les bouleversements sociaux auxquels ce dernier soumet ces travailleurs ont été évoqués. Un

débat s'est tenu autour de la pratique de la démocratie, et autour des nouvelles formes de citoyenneté apparaissant en Afrique du Sud.

### **Citoyenneté, subjectivité, genre et crise de la modernité**

*Personnes ressource :* Abubakar Momoh et Pal Ahluwalia

Abubakar Momoh a présenté des communications sur l'orientation panafricaine de la citoyenneté en Afrique. Il a évoqué deux points sur lesquels est basée sa définition de la citoyenneté panafricaine : le contexte historique et théorique. La question du développement a été déclarée fondamentale à l'existence de la citoyenneté. Dans cette perspective, il a souligné l'importance du processus de démocratisation, ainsi que l'échec de l'état africain et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Il a ensuite proposé de développer les notions de citoyenneté juridique et organique, afin d'approfondir la thèse de la citoyenneté panafricaine.

Pal Ahluwalia s'est penché sur l'ouvrage de Mahmood Mamdani intitulé « Citizen and Subject ». Selon lui, Mamdani pose judicieusement les binaires dominant les études africaines, mais il finit par tomber dans le même piège, en définissant un binaire sur lequel repose tout son projet sur le citoyen et le sujet. En employant une perspective post-coloniale, il montre comment un tel binaire simple devient inefficace. Il a souligné l'efficacité de la théorie post-coloniale, qui soulève des questions de subjectivité.

La discussion de cette semaine était très animée et intéressante, et a constitué une conclusion des thèmes et questions abordés au cours de l'Institut sur la Gouvernance. Ces débats ont détaillé la manière dont le concept de citoyenneté est conceptualisé sur le plan théorique, dans le discours post-moderniste, post-structuraliste et post-colonialiste. La pertinence de ces débats théoriques a été analysée.

### **Resumé des recommandations**

#### **Service informatique**

Je suis heureux de voir que les recommandations des anciens directeurs ont été appliquées. Je constate également que les lauréats disposent à présent d'installations informatiques, ce qui facilite considérablement la finalisation des versions provisoires des communications. Grâce à cette initiative, la plupart des communications a pu être rendue dès la cinquième semaine. Cela m'a également permis d'apporter des commentaires détaillés au travail de chaque lauréat, avec l'aide des personnes ressource.

#### **Lauréats**

Les lauréats étaient d'un excellent niveau. Cependant, je pense qu'il serait nécessaire, dans le futur, de veiller plus scrupuleusement au maintien de l'équilibre régional. Cette année la composition des lauréats était la suivante : Cameroun (2), Kenya (6), Mauritanie (1), Nigeria (4) et Ouganda (1). Un des lauréats a dû abandonner l'institut, pour des raisons médicales. Quatre lauréates y ont participé. En outre, l'absence de lauréat sénégalais était plutôt surprenante.

#### **Sélection**

J'aimerais souligner qu'il est important de désigner un directeur à l'avance, afin de permettre à ce dernier de participer à la sélection des lauréats et personnes ressource.

## Thème

Je pense qu'il est impératif que le CODESRIA s'organise de sorte que l'Institut de la Gouvernance de l'année prochaine soit la suite de celui-ci, sur le plan thématique. Ainsi, cela permettra à l'institut de garder une certaine continuité et d'avoir un plus large rayonnement, pour ce qui est de la production de connaissance. Je souhaite que le prochain institut sur le thème des Elections et des Systèmes Electoraux, soit d'une grande rigueur, sur le plan théorique, et ne se contente pas de reproduire la méthodologie dominante en matière de science politique appliquée à ces sujets. Ainsi, le CODESRIA demeurera une référence, en matière de définition de programmes de recherche pour l'Afrique.

## Recommandations spécifiques

a) Le prochain Directeur devra préparer un cours, en consultation avec les autres personnes ressources, afin que les lauréats se préparent aux débats et thèmes qui seront couverts tout au

long de l'institut. D'où l'absolue nécessité, encore une fois, de nommer un directeur suffisamment tôt.

b) Il serait fort utile d'envisager la possibilité de doter le Directeur, les personnes ressources et les lauréats, d'adresse électroniques pour la durée de l'institut, même s'il existe des cybercafés à Dakar.

c) Un des points les plus importants pour les lauréats est le maintien des contacts et la mise sur pied d'autres programmes de recherche dépassant le cadre de l'institut. Il est important d'élaborer des mécanismes facilitant cela.

d) Les infrastructures de la bibliothèque pourraient être améliorées ; celle-ci pourrait occuper une place plus centrale, car sans elle, un tel institut ne pourrait avoir lieu.

# État et fiscalité en Afrique, Institut sur la Gouvernance 1999

Dakar, 2 août–15 septembre 1999

## Introduction

L'importance et l'intérêt du thème de l'Institut 1999 peuvent se mesurer à deux niveaux différents. Dans un premier temps, au niveau des liens objectifs - très sommairement explicités ici - entre Gouvernance, État et fiscalité.

On notera d'abord le fait que l'État est au cœur du processus et de la pratique de la gouvernance. En effet, la « gouvernance » - définie de manière sommaire comme la gestion transparente et efficace des affaires publiques par un régime entendue comme une autorité légitime, sensible (responsive) aux attentes des gouverné(e)s, responsable (accountable) et tolérante envers les autres acteurs à caractère public - a pour cadre principal l'État et ses institutions mais aussi des institutions et des organisations non-étatiques.

Ensuite, on retiendra que l'État moderne dans son processus historique de formation est fondé sur la construction et l'articulation dynamiques d'un double monopole, celui de la violence légitime et celui de l'imposition, tels qu'analysés par exemple, par les sociologues allemands Max Weber et Norbert Élias.

À un second niveau, l'importance et l'intérêt du thème de la 8e édition de l'Institut de Gouvernance, se trouvent dans l'articulation et l'enchaînement avec les thèmes des deux éditions précédentes.

En effet, on observe que les thèmes des éditions de 1997 (Économie politique des conflits), et 1998, (Sécurité, violence et ordre public) avaient trait au premier monopole fondateur de l'État.

De manière fort logique, le thème de l'édition 1999, la fiscalité traite du second monopole.

Cependant, l'intérêt du thème « État et fiscalité » ne se résume pas uniquement dans le fait d'un enchaînement logique qui aurait pu être totalement fortuit. Il se trouve aussi dans l'importance,

l'actualité et la permanence de la fiscalité dans tous les pays et singulièrement dans les pays africains sous ajustement structurel.

L'histoire fiscale d'un peuple constitue une part essentielle de son histoire tout court car le prélèvement économique opéré par l'État pour couvrir ses besoins et la manière dont le produit de ce prélèvement est employé exerce une influence considérable sur le destin d'une nation. Schumpeter met l'accent sur le fait qu'on retrouve « dans l'histoire financière d'un peuple, son niveau de civilisation et sa structure sociale, les buts qu'il poursuit en politique et maintes choses encore ».

Pour l'économiste autrichien en effet, « Les processus de l'histoire financière ouvrent une perspective plus intéressante encore sur les lois de la statique et de la dynamique sociales et sur les facteurs les plus importants du destin des peuples, de

même que sur l'évolution et la succession des conjonctures concrètes et en particulier des formes d'organisation sociale. Les finances procurent un excellent point de départ pour l'analyse des mécanismes et en particulier, mais non exclusivement de la politique. Ce point de vue se révèle particulièrement fécond pour l'analyse des tournants de l'histoire, c'est à dire des moments où l'on voit ce qui existait en train de se décomposer en quelque chose de nouveau. Ces changements de configuration impliquent toujours lorsqu'on les saisit sous leur aspect financier, la faillite des méthodes jusqu'alors en vigueur. Et cela non seulement en tant que causes- dans la mesure où l'action financière de l'État constitue un facteur important de tout changement- mais encore en tant que symptômes- dans la mesure où c'est tout le processus de changement qui se reflète dans la situation des finances. ».

**Tessy Bakary**  
Directeur,  
Institut sur la Gouvernance 1999  
État et fiscalité en Afrique

## **I- Pour une sociologie fiscale du politique en Afrique**

C'est partir de ces intuitions de Schumpeter sur les vertus heuristiques et explicatives de la fiscalité que s'articule le projet intellectuel et pédagogique de la direction de l'Institut de gouvernance, 1999.

La problématique générale est celle de la sociologie fiscale ou « l'histoire financière » des processus de transition de l'autoritarisme vers la démocratie, l'analyse des relations existant en Afrique entre l'impôt et la construction d'un ordre politique nouveau.

Pour rendre raison de ce « tournant de l'histoire » que constitue le retour au pluralisme politique par l'angle de « la situation financière », l'appareil théorique et conceptuel, sous forme de tripode a été construit à partir des intuitions de trois auteurs, Joseph Schumpeter, Norbert Élias et Max Weber.

Les travaux du premier auteur, notamment ceux méconnus sur la « Crise de l'État fiscal », permettent de dresser le cadre général d'intelligibilité des relations dynamiques entre État et fiscalité.

Les analyses de la sociogenèse du monopole fiscal par Norbert Élias constituent la seconde dimension de l'appareil théorique et conceptuel et aident à l'élucidation des fonctions et significations de l'imposition.

Enfin les travaux méconnus de sociologie économique de Max Weber, notamment ceux consacrés aux modes de financement de la domination politique, fournissent un éclairage précis sur les bases financières des processus de transition vers la démocratie.

Les lectures constituées à partir des textes de ces trois auteurs avaient pour objet de fournir à l'ensemble des participant(e)s, un corpus conceptuel et théorique de base, suffisamment général et pertinent et pour être complété et enrichi en fonction des problématiques spécifiques, formulées par les différents projets de recherche.

Cette démarche dont l'objectif avoué était de parvenir à une forme de cohérence dans les fondements théoriques et conceptuels des approches utilisées, constitue en soi semble-t-il une innovation importante dans la conception de l'Institut. Parmi les lauréat(e)s, certains, peu familiers sans doute avec ce genre d'approche d'un travail collectif ont cru qu'il s'agissait de leur imposer une approche théorique et conceptuelle unique

Les réponses fournies aux questions posées dans le cadre de l'évaluation écrite de l'institut fournissent sur ce point des indications utiles.

Pour les lauréat(e)s, la pertinence de l'approche générale suggérée a été jugée bonne (57.71%) et très bonne (42.85%). Celle du cadre théorique et conceptuel, bonne (78.57%) et très bonne (21.42%). La pertinence des travaux utilisés pour l'élaboration du corpus théorique et conceptuel et pour familiariser les participant(e)s aux idées des auteurs sus-mentionnés a été quant à elle, jugée bonne (71.42%), et très bonne (21.42%).

La bibliographie générale sélectionnée par le CODICE pour le thème de l'institut a fait l'objet d'une évaluation légèrement moins positive. En effet, parmi les lauréat(e)s, 57.14% en sont satisfaits et 28.57% très satisfaits.

### **II- L'évaluation générale de l'institut par les lauréat(e)s**

L'évaluation écrite de sur la base d'un formulaire remis aux participant(e)s portent sur tous les aspects de l'organisation et du déroulement de l'Institut de Gouvernance 1999.

Sur les quinze (15) formulaires distribués, quatorze (14) ont été retournés soit un taux de réponse de 93.33%. Les résultats pourraient constituer des indications fort utiles pour les prochaines éditions de l'Institut.

### **A- l'Institut comme activité du CODESRIA**

L'Institut de Gouvernance a été créé en 1999. Selon toute vraisemblance, cette réunion périodique des universitaires africain(e)s, ne semble pas très connue du moins en ce qui concerne les participant(e)s de la 8e édition. En effet plus de la moitié des répondant(e)s, (9 sur 14, soit 64.28%) étaient informé(e)s de son existence 5 ans après sa création. La même proportion environ, 10 sur 14 (71.42%) a reçu l'information par le Bulletin du CODESRIA, et 4 (28.57%) par des collègues et internet.

Le fait que 8 lauréat(e)s sur 14 (57.14%) aient été informés de la tenue de l'Institut de 1999,.... en 1999, de préférence par le Bulletin, (57.14%) les collègues (35.74%) et internet (7.14%) va dans le même sens d'un déficit de publicité autour de l'Institut ou d'une mauvaise circulation de l'information. Il faut ajouter à cela, le fait que 42.85% trouvent que l'annonce publiée était très bonne et bonne (42.85%) et 14.28% seulement pas bonne.

La participation antérieure à des activités du CODESRIA, a eu semble-t-il, un impact particulier sur le processus de sélection des lauréat(e)s puisque c'est le cas pour la moitié des répondant(e)s, 7 sur 14, soit 50%.

Sur les 15 lauréat(e)s de cette 8e édition, 5 (33.33%) ont bénéficié d'une bourse (Petite subvention), aucun (e) cependant n'a publié dans l'une des revues ou dans des ouvrages du CODESRIA. Le fait que le programme des Instituts vise principalement les jeunes chercheurs, n'est certainement pas étranger à ce phénomène.

Le principe même de la tenue de ces réunions périodiques d'universitaires est jugé très bon par 92.85%, soit la quasi-totalité des répondant(e). Cette approbation générale devrait encourager, le maintien et l'amélioration de l'organisation et de la tenue des Instituts.

### **1- Importance et intérêt du thème de la session de 1999**

Le thème de la 8e édition a été jugé très important par 12 lauréat(e)s (85.71%) et important par 2 (14.28%). L'unanimité des participant(e)s sur l'importance du thème «État et fiscalité» et l'intérêt qui lui est accordé se mesurent aussi dans le fait que tous souhaitent que l'analyse du thème soit poursuivie dans d'autres cadres de réflexion, (Groupes nationaux de travail Groupe multinational; de travail). La table ronde organisée autour du thème le jour de l'ouverture officielle de l'Institut, a montré toute la richesse et l'actualité du thème

Les lauréat(e)s dans leur quasi-totalité (93.33%) estiment par ailleurs que les objectifs de l'institut 1999 sont pertinents et clairement définis ce qui confirme le jugement mentionné plus haut sur l'annonce de cette session.

Il convient à ce niveau d'insister particulièrement sur la diversité et la richesse des thèmes de recherche proposés par les lauréat(e)s.

De l'impôt de capitation à la TVA, de l'insoumission fiscale à la rébellion Touareg en passant par le crime et la corruption en matière fiscale, de l'impact des institutions politiques sur les

performances fiscales à l'évolution de la production juridique en matière fiscale et de l'histoire coloniale à l'actualité immédiate des relations État et société, en passant par la problématique inédite des rapports de genre en matière fiscale, etc., de nombreuses et intéressantes dimensions du thème sont couvertes.

L'idée centrale qui se dégage de tous ces thèmes est le fait que l'histoire et la sociologie des finances des pays africains constituent effectivement un angle d'approche dont les vertus heuristiques et explicatives confirment les intuitions de Joseph Schumpeter.

Il faut cependant déplorer par exemple l'absence des problématiques comme la géographie fiscale, l'histoire et l'évolution de l'État fiscal africain et ses crises aux conséquences multiformes, les relations entre les questions fiscales et les processus de démocratisation.

Le risque de voir les chercheurs se focaliser sur les mêmes thèmes du fait de leur prégnance ou de leur actualité a été évité, grâce au travail opéré par le comité de sélection.

Les chiffres ci-dessus confirment certaines tendances lourdes de la sélection des lauréat(e)s observées auparavant. Elles sont relatives entre autres, à la sous-représentation des femmes, la prééminence des anglophones (73.33%), la sur-représentation de l'Afrique de l'ouest, la sous-représentation (Afrique centrale) et à l'absence (Afrique australe) de certaines régions.

Ces chiffres soulignent la nécessité de procéder à une représentation un peu moins déséquilibrée de certaines spécificités du continent, même sachant que le comité de sélection n'a aucun contrôle sur le nombre et la qualité des propositions en provenance des différents pays.

L'objectif d'une amélioration du processus de sélection passe nécessairement par une réforme plus ou moins profonde dont les principaux éléments seraient, la mise sur pied d'un véritable comité de pilotage, le réaménagement du calendrier, une politique de publicité et de circulation de l'information autour de l'Institut plus efficace que celle qui a cours jusque là, des points qui seront encore évoqués plus bas.

## **2- Organisation et objectif général de l'institut**

Les éditions précédentes de l'Institut sur la Gouvernance étaient consacrées à la rédaction d'un projet de recherche. Cette année, le projet intellectuel, pédagogique et méthodologique est fondamentalement différent. Il consiste à rédiger et à présenter à la fin de l'institut, la première version d'un article à paraître dans un ouvrage collectif. La rédaction de cet article se fera d'une part sur la base des objectifs généraux et spécifiques du thème définis par le CODESRIA. D'autre part sur la base du projet pédagogique et du cadre théorique et conceptuel proposés par le Directeur de l'Institut.

Cette innovation majeure apportée à la 8e édition de l'institut a été jugée très bonne par 57.14% des répondant(e)s et bonne par 42.85%. De manière intéressante, ils estiment que pour mener à bien ce genre d'exercice, la durée (six semaines) de l'institut est suffisante (50%) et très suffisante (28.57%). Sa mise en œuvre effective, exige que dans la lettre qui lui annonce sa sélection, il est annoncé à chaque lauréat(e) qu'il doit prendre avec lui l'ensemble des données qui lui seront nécessaires pour la rédaction de la première version d'un chapitre de l'ouvrage collectif.

Si cette innovation devrait devenir le nouveau mode de fonctionnement de l'institut de gouvernance dans les années à venir,

sa mise en œuvre exigera un certain nombre de changements sur les points suivants de toute l'organisation.

### **a) Mise en place d'un comité de pilotage**

Le nombre des membres de ce comité, ses pouvoirs sont laissés à la discrétion du secrétariat exécutif et du département en charge des Instituts. Il importe cependant que comité ait en charge, la définition du thème, la sélection du directeur de l'Institut, des personnes-ressources et des lauréat(e)s.

### **b) Calendrier**

Sur la base de l'existence d'un comité de pilotage et de ses attributions, le calendrier de la tenue des Instituts devra être profondément revu sur certains points:

- la définition du thème de l'édition suivante et le lancement de la diffusion de l'information relative, devraient intervenir, au plus tôt au début de l'institut de l'année en cours (ex: juillet 1999, pour l'édition de l'an 2000) ou au plus tard à la fin du même institut (ex: septembre 1999 pour l'édition de l'an 2000 pour ce qui concerne l'Institut de gouvernance)

- la sélection et la nomination du Directeur de l'Institut devraient intervenir au plus tard en janvier de l'année de l'institut de référence (ex: janvier 2000 pour l'édition de la même année).

- sélection des personnes-ressources: le Directeur de l'Institut devrait disposer d'une liberté totale dans la sélection des personnes-ressources, i.e, dans le choix des collègues qui vont l'aider à mettre en œuvre son projet intellectuel et pédagogique. Dans la mesure du possible, (surtout en fonction du thème), il serait bon que le Directeur de l'édition précédente de l'institut soit d'office retenu comme personne-ressource ou soit associé d'une manière ou d'une autre à l'édition suivante.

- sélection des lauréats: le Directeur de l'institut doit être étroitement associé à la sélection des lauréat(e)s. Cette sélection devrait intervenir beaucoup plus tôt que dans la formule actuellement en vigueur, c'est à dire au plus tôt en janvier ou au plus tard en mars de l'année de référence, 2000 par exemple.

### **c) Nouvelle politique d'information**

Comme mentionné plus haut, Il importe de trouver d'autres moyens (revues scientifiques, hebdomadaires, mensuels et quotidiens d'actualité, internet, etc.) pour diffuser plus largement et plus efficacement l'information autour des instituts.

### **d) Format de l'Institut**

Le fait de consacrer les six semaines de l'institut à la rédaction des divers chapitres d'un ouvrage collectif exige aussi une organisation adaptée des séminaires afin de permettre aux lauréat(e)s de bien travailler pour atteindre le principal objectif fixé. Au niveau de l'organisation hebdomadaire des séminaires, pour la session 1999, il a été décidé de tenir des séminaires quotidiens du lundi au vendredi de 9h à 13h. Les après-midis sont ainsi libérés pour les recherches et le travail d'écriture. Les différentes séquences du déroulement du travail sont les suivantes:

- \* Présentation et discussion des propositions de recherche: La première semaine de séminaires, après les exposés du Directeur de l'Institut a été consacrée à la présentation et à l'affinement des propositions de recherche par les lauréat(e)s. Il est ainsi possible de suivre chaque semaine, l'état d'avancement du travail de rédaction des différents articles.

- \* Évaluation hebdomadaire de l'état d'avancement des travaux: Chaque personne-ressource fait ses exposés sur trois jours au

plus (lundi, mardi, mercredi) et consacre les deux derniers jours de la semaine à discuter des propositions de recherche des lauréat(e)s afin de mettre l'accent sur l'apport des thèmes traités pour l'amélioration des articles en cours de rédaction. Au cours de la cinquième semaine deux journées, (jeudi et vendredi) et une journée au début (lundi) de la sixième semaine, sont libérées afin de permettre aux lauréat(e)s la possibilité de finir le travail de rédaction de la première version de leur article.

\* Présentation des articles suivie de discussions: Les quatre derniers jours de la sixième semaine sont consacrés à une mini-conférence au cours de laquelle, après chaque communication suivie des commentaires d'un discutant, l'ensemble des lauréat(e)s discutent de chaque article, comme dans un colloque ordinaire. Dans le but de contribuer à une amélioration de l'article présenté.

---

## Famille, sexualité et reproduction en Afrique

---

### Résumé du Rapport de Synthèse, Institut sur le Genre, 2001

(18 juin–13 juillet 2001)

**E**n Afrique, les recherches portant sur les femmes et les relations de genre ont été pendant longtemps surtout le fait de chercheurs occidentaux. C'est surtout à partir des années 1980 qu'un grand nombre de femmes africaines a commencé à travailler sur la question, un des caractères manquant des études des femmes africaines travaillant sur le genre est que leur production théorique s'est accompagnée de développements qu'elles ont initiées dans le sens d'une décolonisation des sciences sociales (A. Mama, 1990 ; A. Imam et als, 1997).

Le CODESRIA s'est très tôt impliqué dans ce processus de «genderisation» et de décolonisation des sciences sociales en Afrique en appuyant les travaux des chercheurs et en organisant des activités de formation aux approches et concepts de méthodes pertinentes.

Le CODESRIA s'est très tôt impliqué dans ce processus de «genderisation» et de décolonisation des sciences sociales en Afrique en appuyant les travaux des chercheurs et en organisant des activités de formation aux approches et concepts de méthodes pertinentes. C'est dans ce sens que l'Institut sur le genre créé par le CODESRIA revisite des domaines privilégiés devant être traversés par les études de genre et les études féministes. Pour la session 2001, ces domaines étaient les suivants : la famille, la sexualité et la reproduction.

Le choix du thème de la famille s'explique par le fait qu'en Afrique, les études considérées comme étant « les classiques » de l'anthropologie sociale en Afrique avaient accordé une place importante aux recherches sur les systèmes de famille et de parenté (A.R. Radcliffe-Brown, D. Fordes...). Même, dans les travaux consacrés à d'autres domaines de l'anthropologie (la culture, la religion, le politique, les arts...), la famille et la parenté ont souvent été utilisées comme référent central dans la construction des cadres d'analyse de ces domaines (C. Meillassoux). Mais on peut se rendre compte à l'évidence que l'anthropologie classique avait très peu utilisé les approches permettant de rendre compte de la construction de la masculinité et de la féminité et d'intégrer les rapports et rôles sociaux associés à chaque sexe.

Les études sur la famille sont devenues dans les années 1970-80, un domaine privilégié des recherches démographiques qui se sont intéressées de manière toute particulière, à l'analyse des questions relatives à la fécondité. Les démographes se sont surtout focalisés sur les problèmes en relation avec la croissance

démographique et les facteurs qui influencent les changements dans le régime de fécondité (G. Pison, J. Caldwell). Des problématiques soulevant les questions relatives à la taille des familles, aux changements des systèmes matrimoniaux, à la répartition des ressources au sein des unités domestiques, à la mortalité surtout infantile, aux impacts de l'urbanité sur les transitions démographiques ont été souvent l'objet de traitement particulier.

Avec la crise et les nouvelles dynamiques économiques des années 1970, des recherches ont été effectuées par des sociologues, des économistes, ou des agro-économistes sur les ménages, les revenus, les transferts sociaux (P. Antoine). Mais ces études ont souvent manqué de faire ressortir les inégalités et les relations de genre que l'on peut, de nos jours, situer dans le traitement de chacune de ces questions. De même, l'analyse des articulations dynamiques avec les contextes culturels et sociaux a aussi souvent fait défaut. L'orientation méthodologique de ces travaux

qui reposait le plus souvent, sur des approches quantitatives en lieu et place de la recherche qualitative a sûrement contribué à ces lacunes.

Concernant les études sur la sexualité en Afrique, on peut constater que bien qu'elles aient débuté avec les premiers écrits des anthropologues, elles ont surtout connu leur développement avec l'avènement du SIDA et les problèmes soulevés par la problématique de la santé de la reproduction. Avec le VIH/SIDA, on est passé des études quantitatives sur les connaissances attitudes et comportements (CAP) relatives à la sexualité et aux facteurs de risque de la maladie, aux recherches qualitatives sur les normes, représentations et interprétations sociales, sur les itinéraires et contextes de vulnérabilité ou de prise en charge de la maladie. L'analyse anthropologique de la question du SIDA aura contribué à faire élargir le champs des questions relatives à la santé de la reproduction en y intégrant les facteurs relevant de la culture des relations sociales, du contexte politique et économique (B. M. Ahlberg). Les travaux sur le VIH/SIDA sont aussi apparus comme des lieux de traitement des connections, des interférences et des interactions entre les domaines que sont la famille, la sexualité et la reproduction. L'analyse de ces domaines changeants, ouvre sur la culture, l'économie, le politique et sur les rapports de genre. La réflexion sur la santé de la reproduction quant à elle a, dès ce départ, opéré des change-

**Cheikh Ibrahima Niang**  
Institut des Sciences et de  
l'Environnement  
Université Cheikh Anta Diop  
Dakar, Sénégal



ments sémantiques. Ainsi, selon Lima « Le passage des concepts de femme, population et développement à celui de genre, et de celui de santé maternelle et infantile (SMI/PF) à celui de santé de la reproduction (SR), a mis en exergue une même problématique : celle du rôle et du statut dévolu à l'homme et à la femme en termes de droit, de pouvoir de décision et de responsabilité, posés, depuis le Caire, dans une perspective d'égalité et d'équité ».

En se focalisant sur cette problématique, les nouveaux concepts de genre et de santé de la reproduction procèdent à une double remise en cause : celle de la signification et de la compréhension des questions concernant la reproduction, d'une part ; et d'autre part, celle du système socio-culturel qui définit, gère et reproduit les pratiques et les comportements dans ce domaine.» (L. Haudem, 1998).

Il est apparu important que soient analysés les contextes sociaux, politiques et culturels dans lesquels se posent les questions de genre en Afrique. C'est dans ce sens que se situe la contribution de Mohamed Khaled à la session 2001 de l'institut. Cette contribution est intitulée « A gender perspective for the rethinking of development in post-war conditions ; case study in Yei county, West Equatoria, Southern Sudan », elle met en évidence l'extrême vulnérabilité des femmes dans les contextes de conflits et leur marginalisation dans les situations et perspectives post- conflit. M. Khaled propose un modèle d'analyse qui intègre l'approche genre dans les méthodologies d'analyse des impacts des conflits et dans les cadres d'analyse du développement post -conflit.

Au cours de la session, les questions de reproduction, de santé de la reproduction et de la santé sexuelle qui ont été essentiellement traitées par Akosua Adomako Ampofo («Beyond Cairo, Gender, Sexual Behaviour, and reproductive Health. A Situation Analysis and some Epistemological Concerns ») et de Funmi Soetan (« Mothers and More : Changing perspective on Gender and Reproductive Health in Sub-Saharan Africa »). Akosua. A. Ampofo part de la situation alarmante du VIH/ SIDA en Afrique sub-saharienne pour examiner les progrès et les insuffisances conceptuelles des approches des questions de santé de la reproduction en prenant pour repère historique la Conférence du Caire en 1994. Elle montre les limites des approches biomédicales et du focus sur les femmes en lieu et place de l'étude des relations de genre. Akosua Ampofo met en relief, par ailleurs l'inadéquation des cadres conceptuels sur lesquels se basent les modèles d'analyse dominants. Ces cadres d'analyse sont pour la plupart de nature eurocentrique et occultent des aspects importants socialement, culturellement et spirituellement fondés de relations de genre influençant la sexualité, la reproduction, la santé et la maladie en Afrique.

Funmi Soetan quant à a effectué une analyse des concepts et des théories des écrits de l'antiquité grecque, et du Moyen Age chrétien aux théories mercantilistes, au malthusianisme, aux théories néo-classiques et marxistes. Elle aborde aussi de manière critique les théories de la transition démographique (Warren Thompson) et celle du New Home Economics (MHE) de Gary Becker. En conclusion, l'auteur met aussi en relief les paradigmes et les limites du concept de genre tel que véhiculé dans les organismes des Nations Unies.

La recherche menée par Khoudia Sow sur les rapports de genre dans le vécu du sida met en évidence ce qu'il est convenu d'appeler la « féminisation » du sida. Dans cette perspective, les écarts de tendance épidémiologiques entre les hommes et les

femmes ne s'expliquent pas seulement par des différences biologiques (la concentration de virus dans le sperme est plus importante que dans les sécrétions vaginales et le risque de transmission d'un nombre infecté vers une femme non infectée est plus élevé que l'inverse) mais aussi par les différences de conditions socio-économiques et d'accès à l'information. Les femmes ont de manière générale un niveau d'instruction moins élevé que celui des hommes alors que des études ont de plus en plus tendance à mettre en évidence la corrélation entre la faiblesse du niveau d'instruction et les risques d'infection par le VIH. Les femmes sont également les plus nombreuses à être victimes de la pauvreté qui est aussi associée à la vulnérabilité par rapport à la pandémie. Par ailleurs, au-delà de la différence de condition socio-économique l'augmentation de la prévalence du VIH chez les femmes met en relief le déséquilibre des rapports au pouvoir entre homme et femme. L'étude s'appuie sur divers travaux pour illustrer ce constat à partir du fait qu'au Sénégal, la majorité des femmes vivant avec le VIH avaient été infectées par le virus dans les liens du mariage et qu'elles n'avaient d'autres partenaires que leur époux.

Le texte de Khoudia Sow se focalise sur l'impact social du VIH/SIDA qui affecte différemment les hommes et les femmes. L'auteur montre que le statut matrimonial de la femme a aussi une conséquence sur la manière dont le sida est vécu. Khoudia Sow montre que le sida révèle les dysfonctionnements sociaux liés aux normes sociales.

L'étude réalisée par Ifeanyi Onyeonoru est une recherche exploratoire qui examine les facteurs associés à la migration vers l'Italie de femmes et de filles impliquées dans le travail sexuel commercial. La recherche a été menée à Bénin City dans l'État de Edo au Nigeria qui avait été choisi en raison du fait que les travaux antérieurs accordent à cette localité une place importante comme lieu de rencontre transfrontalier et marché important dans le travail sexuel commercial. Le travail s'appuie essentiellement sur des entretiens avec les informateurs clés.

Ifeanyi Onyeonoru commence par une importante revue de la littérature qui analyse les types dynamiques et contextes d'émigration au Nigeria et d'Afrique de l'Ouest. L'analyse des données de terrain conduit Ifeanyi à identifier les facteurs suivants comme associés à la migration internationale en relation avec le commerce sexuel : la pauvreté, le sous emploi, l'isolement relatif, la distorsion des valeurs sociales, la désorganisation des familles, les inégalités dans les rapports homme-femme et la situation macro-économique du Nigeria.

Marie Solange présente un large éventail de données ethnographiques sur les espaces de rencontre, les démarches de drague, les codes, les rapports de pouvoir, les modèles de partenaires et les modèles de référence. Elle examine également les constructions que se font les jeunes autour des notions de fidélité de mariage, de virginité. Elle analyse également les pratiques et comportements sexuels, les sources d'informations en matière de sexualité, la place et le rôle des parents dans la vie sexuelle des jeunes, le langage, les modèles de référence, ainsi que les rapports de pouvoir qui permettent de cerner les identités des jeunes, hommes et filles, en matière de sexualité.

L'étude effectuée par Bassirou Fall analyse le comportement sexuel des élèves d'un établissement d'enseignement secondaire de Dakar (Sénégal). Bassirou Fall montre que la sexualité occupe alors une place très importante dans les préoccupations des adolescents. Elle se présente assez souvent comme la satisfaction d'un désir, d'une pulsion biologique, la soif de dé-

couvrir le comportement de l'autre sexe. Les médias et particulièrement la télévision jouent un rôle important dans l'acquisition par les élèves d'une «culture» sexuelle de même que les revues, les journaux et les magazines.

Le travail de Chinwe R. Nwanna porte sur les relations entre le statut des femmes et la mortalité maternelle dans l'État de Anambra au Sud-est de Nigeria. La méthode utilisée combine une approche d'investigation communautaire avec des enquêtes réalisées auprès de la famille et de l'environnement immédiat des cas de mortalité maternelle. Au total, un échantillon de 1400 hommes et femmes a pu être interviewé, les résultats mettent en évidence une prévalence élevée de la mortalité maternelle notamment durant l'accouchement et durant la grossesse. On a aussi recensé des cas pendant les périodes suivant l'accouchement. Les variables les plus fortement associés à la mortalité maternelle sont ceux indicateurs de la pauvreté, du manque d'encadrement par des personnels hospitaliers, de la malnutrition et du manque de repos. Les grossesses survenant en âge avancé ou en âge précoce, le grand nombre d'accouchement et la longueur du temps de travail pendant l'accouchement ont été aussi identifiés comme étant des facteurs de risques de mortalité maternelle. L'analyse de Chinwe R. Nwanna soulève des questions intéressantes sur le pouvoir de décision des femmes concernant la gestion de leur grossesse et de leur accouchement. L'homme et le rapport de pouvoir entre homme et femme ont une influence importante sur les processus de prises de décision concernant l'accès aux soins.

Le texte présenté par Issac Settuba est une analyse de rapport de genre de la famille et de la sexualité dans la littérature féminine dans les années 1990 en Ouganda. L'auteur part d'un constat que la plupart des œuvres littéraires publiées en Ouganda sont le fait des femmes. Les femmes ont donc apporté un nouveau souffle à la littérature de ce pays dont la rareté des publications au cours des années 70-80 a fait dire qu'il s'agit d'un « désert » littéraire. L'auteur a travaillé sur des nouvelles dont les personnages sont des femmes qui racontent des histoires de vies aussi diverses que la lutte contre le Sida, la prostitution, les parcours scolaires ou les aventures sexuelles et matrimoniales. Ces histoires servent de prétextes à une peinture critique des réactions que la société met en œuvre pour sanctionner des faits et comportements dont elle a, au demeurant, créé les conditions d'existence et de reproduction.

### Conclusion

Les travaux présentés à l'occasion de la session 2001 abordent divers aspects des rapports de genre dans les domaines de la famille, de la sexualité et de la reproduction en Afrique.

Les contributions des facilitateurs permettent de reconstituer les notions, les approches et les grilles d'analyse soulevées par le débat contemporain sur le genre, la sexualité et la reproduction.

Les études réalisées par les lauréats de l'Institut du genre, offrent une masse de données de terrain susceptible d'être l'objet de plusieurs niveaux d'analyse et de déboucher sur de nouvelles constructions théoriques autour de la problématique du genre en Afrique.

### Bibliographie

- Assié-Lumumba Thérèse (2000) Rapport de l'Assemblée générale de l'AFARD : Le Genre dans la recherche en Afrique ; ECHO, Nouvelle série n° 5, oct. Dakar.
- Amina Mama (1997) *Étude par les femmes et études sur les femmes en Afrique durant les années 1990*, CODESRIA working document, Dakar.
- Ahlberg Beth Maina (1988) *Women, Sexuality and the Changing Social Order: The Impact of Government Policies on Reproductive Behavior in Kenya*, volume 1, Gordon and Breach Science Publishers, S.A Montreux.
- Lima Handen Diana (1998). Les défis de l'approche Genre en santé de la reproduction des éléments de réflexion. Fonds des Nations Unies pour la Population. EAT Dakar, Working document N°4
- Estelle B. Freed Man (2002), *No Turning Back, the History of Feminism and the Future of Women*. Profile Books.
- Fall Yacine (1999) *Gender, Globalization and Resistance*, AAWORD Book Series, Dakar.
- Freire Paulo (1972) *Pedagogy of the Oppressed*, Harmondsworth Penguin
- Herrmann Anne C. et Abigail J. Stewart (1994) *Theorizing Feminism. Parallel trends in the humanities and social sciences*. Westview Press, Boulder.
- Imam Ayesha, Mama Amina, Sow Fatou (1997) *Engendering African social Sciences* CODESRIA Book Series, Dakar.
- Kabeer Naila (1994) *Reversed realities. Gender Hierarchies in Development thought*, Verso London New York.
- Kessler Suzanne J. et McKenna Wendy (1978) *Gender and Ethnological Approach*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Meillassoux, Claude (1975) *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*, Paris Maspéro.
- Mikell Gwendolyn (1997) *African Feminism. The Politics of Survival in Sub-Saharan Africa*. University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Miller Barbara Diane (1993) *Sex and Gender Hierarchies*. University Press: Cambridge.
- Nielsen Joyce McCarl (1990) *Sex and Gender in Society Perspectives on Stratification*. Second Edition, Waveland Press, Inc.
- Radcliffe-Brown, A.R (1975) *African System of Kinship and Marriage*, London: Oxford University Press.
- Reinharz Shulamit (1992) *Feminist Methods in Social Research*. New York Oxford, Oxford University Press.
- Robertson Claire, Berger Iris (1986) *Women and Class in Africa*. Africana Publishing Company, division of Holmes & Meier, New York London.
- Sarr Fatou, Bâ Halimatou, Sourang Maïmouna (1997) *Genre et Intervention sociale. Quelle approche dans le contexte sénégalais*, ENDA, Edition Nord-Sud-GIE, Dakar.
- Steinem Gloria (1994) *Moving Beyond Words. Age, Rage, Sex, Power, Money, Muscles: Breaking Boundaries of Gender*; Simon & Schuster, New York.

# L'enfance et la jeunesse africaines face au Sida: Notre tragédie, notre avenir

---

Ce ne serait guère exagérer que d'affirmer que la pandémie du sida menace l'avenir même des africains et ce lui du continent. Les statistiques disponibles sont saisissantes : il y a eu plus de morts du sida/ vih en Afrique que lors des deux guerres mondiales<sup>1</sup>. La population d'adultes et d'enfants atteinte du sida en Afrique subsaharienne s'élève à 28 millions, contre 7 millions en Asie, 2 millions en Amérique Latine et aux Caraïbes<sup>2</sup>. Pire, le nombre total de malades du sida en Afrique est complètement disproportionné par rapport à la population totale du continent. Bien que l'Afrique ne représente que 11 pour cent de la population mondiale, elle abrite 70 pour cent des cas d'infection au vih/sida. Même si la véracité de ces terribles statistiques peut être remise en question, il n'en demeure pas moins que le vih/sida est bel et bien une réalité et continue d'avoir des conséquences désastreuses sur les communautés, les familles et les individus.

Le vih/sida, qui s'attaque à tous les secteurs de la société africaine, continue de perturber de manière profonde et irréversible la croissance du continent, son développement général et son avenir. Dans plusieurs cas, cette pandémie menace de réduire à néant un grand nombre d'acquis importants survenus au cours des trente années, dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation, et l'agriculture, particulièrement dans les pays africains les plus touchés. Le plus inquiétant est que cette affection frappe les couches les plus actives et les plus productives de la société africaine, notamment les jeunes et les dirigeants de demain. Selon Lamptey et al., les jeunes adultes sont au centre de cette épidémie. Ils sont particulièrement exposés à l'infection au vih, et en portent le lourd fardeau. Plus de la moitié des infections au vih touche les personnes âgées de moins de 25 ans. Les jeunes sont les plus exposés au sida, parce qu'ils sont plus enclin à des comportements à risque. C'est ce phénomène même, entre autres, qui fait que cette maladie est considérée comme une question importante sur le plan politique, économique et sur le plan de la santé, non seulement en Afrique, mais également dans le reste du monde.

Pourtant, l'on doute que certains pays africains aient pris conscience de la gravité de cette maladie. Pour des raisons économiques, politiques, religieuses, voire culturelles, de nombreux pays continuent de minimiser les taux de prévalence de cette maladie présente au sein de leur population. Même dans les pays où des programmes de lutte contre le sida sont mis en oeuvre, ces derniers sont au mieux, mis en place sans grande conviction, et appliqués par pur formalisme. Dans ces pays, l'engagement à combattre la pandémie du sida se situe davantage dans la rhétorique que dans des politiques concrètes destinées à prendre en charge les besoins des individus infectés ou à prévenir la propagation de la maladie auprès du reste de la population. L'ironie de la situation, c'est que ces mêmes pays prélèvent des millions de leurs maigres ressources pour financer des projets-gouffre qui ne correspondent pas aux besoins immédiats de la majorité de leur population. Ainsi, l'observa-

teur averti est-il tenté de se questionner sur la raison d'être de certains états en Afrique. En effet, si le bien-être des citoyens ne constitue pas une priorité pour ces états, quel est alors leur rôle ?

Pour résumer, pendant que la « fête » continue et que l'engagement à faire reculer la pandémie du sida demeure essentiellement rhétorique, les statistiques sur le vih/sida en Afrique, elles, demeurent alarmantes. À titre d'exemple, sur les 3 millions d'adultes et d'enfants emportés par le sida, en 2001, 2,3 millions vivaient en Afrique subsaharienne<sup>4</sup>. De plus, un grand nombre d'enfants et de jeunes africains est confronté à une « double menace », car ils ne sont pas seulement

infectés par le virus mortel du sida, mais perdent également leurs parents, ainsi que des membres proches de leur famille, qui sont emportés par la maladie. Souvent, les grands-parents âgés et certains membres de la famille élargie ne sont pas uniquement traumatisés par le décès prématuré de leurs propres enfants, mais sont également obligés de veiller sur bon nombre d'orphelins du sida. Dans certains cas, le décès des grands-parents fait de ces enfants de doubles orphelins. En Afrique, le calvaire des enfants et des jeunes dans l'ère du sida s'explique également par des pratiques culturelles fortement ancrées dans les sociétés d'Afrique subsaharienne : les mariages précoces ou forcés, les odieuses pratiques de veuvage, la préférence des vieux pour les femmes beaucoup plus jeunes, les tabous autour de la question du sexe et de l'éducation sexuelle dans les cercles familiaux, etc. S'y ajoute un autre phénomène visible dans les pays les plus affectés par le vih/sida : les femmes dont les maris ont péri du sida, développent un faible pour les hommes plus jeunes, ce qui rend encore plus complexe la lutte contre le sida dans ces pays.

Dans ce contexte, le second Institut 2003 sur l'Enfance et la Jeunesse organisé par le CODESRIA autour du thème suivant, « L'enfance et la jeunesse africaine à l'ère du vih/sida », ne pouvait pas mieux tomber. Cet institut qui a pour vocation d'exposer les jeunes universitaires et chercheurs africains aux nouveaux discours et aux nouvelles méthodologies de la recherche sur le sida, a réuni 12 lauréats provenant de sept différents pays d'Afrique. Ces derniers travaillent tous sur divers aspects de la pandémie du vih/sida, appliquée à l'enfance et la jeunesse africaine. Les quatre personnes ressource, ainsi que le Directeur ont présenté au total 17 exposés provocateurs portant sur des sujets tels que : « la pandémie du vih/sida : aperçu mondial / régional et perspectives », « Questions théoriques et méthodologiques concernant la recherche sur les enfants et les jeunes atteints du sida en Afrique », « L'impact du sida sur les fonctions fondamentales de la famille », « Etudiants, sexualité et vih/sida », « Sida, orphelins et vulnérabilité des enfants en Afrique », et enfin, « Politique publique sur le sida en Afrique ».

Les présentations des lauréats étaient aussi fascinantes que diverses : « L'éducation au vih/sida au Kenya », Le sida dans les conversations quotidiennes, chez les femmes Handa, en Angola », « Les fillettes à risque : abus sexuel de la fillette et im-

**Amadu Sesay,**

Département des Relations Internationales,  
Université Obafemi Awolowo,  
Ile-Ife, Nigeria

plications sur la transmission du vih/sida à Ibadan, au Nigeria », « Condition de vie dans les prisons et vih/sida chez les jeunes à Kinshasa, en RDC », « Genre, masculinité et lutte contre le sida chez les jeunes du Botswana », « Conséquences culturelles et démographiques de la pandémie du sida : changements dans la vie des grands-parents et des orphelins en Zambie ». etc. C'est tout à l'honneur du CODESRIA d'avoir réuni une si grande équipe multinationale composée de jeunes chercheurs et de personnes ressources pleins d'avenir, venue analyser de manière critique et franche les différents aspects et impacts de ce défi menaçant la survie et l'avenir du continent. Les différentes sessions étaient vivantes et d'une grande intensité, preuve de l'engagement des lauréats et des personnes ressources à trouver des solutions d'urgence pour éradiquer une maladie qui menace de décimer les couches les plus actives et les plus productives de la population africaine.

Nous espérons que le processus de sélection qui a permis de réunir une si grande équipe de jeunes universitaires sera maintenu pour les prochains instituts du CODESRIA. Le Conseil devrait également être félicité pour avoir choisi un thème fondamental pour l'avenir du continent. Ces quatre semaines d'intense débat académique et d'échanges entre lauréats, d'une part, puis entre personnes ressources et lauréats, d'autre part, auront sans aucun doute immensément contribué à la production de connaissances en Afrique, une des missions durables du CODESRIA.

Pour les universitaires africains souvent obligés de se tourner vers l'étranger pour assouvir leur soif d'excellence académique, il est agréable de constater que le CODESRIA offre un excellent environnement pour un discours intellectuel sérieux comparable à ceux en cours dans d'autres parties du monde. Toutes les infrastructures nécessaires étaient mises à la disposition des lauréats : service d'interprétation simultanée, de documentation, photocopies, bibliothèque, transport, etc. Il est à es-

pérer que ces infrastructures seront consolidées dans les années à venir, afin que le CODESRIA devienne un lieu privilégié pour les jeunes chercheurs sérieux refusant de quitter le continent à la recherche de « prairies plus vertes ». Ces excellents services n'auraient bien entendu pas eu le même impact, sans la chaleur et la compréhension du personnel du CODESRIA. Les sourires sur les visages de tous les membres du personnel (le côté humain du CODESRIA) avec qui les lauréats, personnes ressources et le Directeur sont entrés en contact ont fait que ces quatre semaines ont semblé n'être que sept jours.

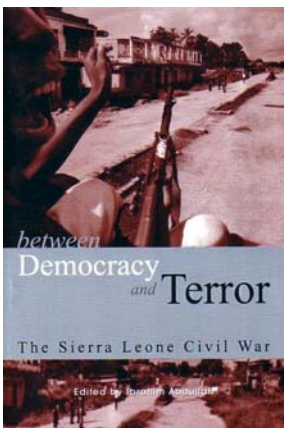
Il est à espérer que le prochain Institut, ainsi que le thème de ce dernier seront annoncés très tôt, au cours de l'année nouvelle, afin que toutes les candidatures et propositions puissent être passées au peigne fin. Ainsi, les lauréats, personnes ressources et Directeur pourront être avertis à temps et pourront procéder aux formalités nécessaires, afin de pouvoir prendre congé de leurs institutions respectives, avant de se rendre à Dakar. Enfin, je remercie très sincèrement le CODESRIA, pour m'avoir permis de participer à une expérience académique si enrichissante. Bravo !

### **Bibliographie**

1. P. Lamptey et al. (2002), "Facing the HIV/AIDS Pandemic", Population Bulletin, Vol.57, N0.3; . Mann, J and Tarantola D (eds.)(1996), Aids in the World II:Global Dimensions, Social Roots and Responses, New York: Oxford University Press, and UNAIDS (2000), Report on the Global HIV/AIDS Epidemic, Geneva, June
2. P. Lamptey et al, op. cit; and Glen Williams, Amand Milligan and Tom Odemwingie (1997), A Common Cause: Young People, Sexuality and HIV/AIDS in Three African Countries, (ACTIONAID and UNAIDS).
3. P. Lamptey et al. op. cit.
4. UNAIDS, op.cit. and P. Lamptey et al. op.cit.

---

## **VIENT DE PARAÎTRE**



### **Between Democracy and Terror: The Sierra Leone Civil War**

Sous la direction de Ibrahim Abdullah

2004 273p.

ISBN: 2-86978-123-7

Prix: US\$25.00/ •25.00 / £20.00 / 10 000 FCFA